



Rapport de gestion
Exercice terminé le 30 juin 2009

Rapport de gestion

1. BUT ET PORTÉE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que les risques et incertitudes reliés à l'exploitation et à la situation financière de Noveko International inc. (la « Société »). Ce rapport de gestion présente une analyse des résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice financier et le quatrième trimestre terminés le 30 juin 2009, en comparaison avec les périodes correspondantes terminées le 30 juin 2008, de même qu'une analyse du bilan, des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière entre ces dates. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2009.

De l'information supplémentaire sur la Société, dont la notice annuelle pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, les rapports annuels, les rapports de gestion sur les périodes intermédiaires précédentes et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet SEDAR (www.sedar.com).

Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne s'y oppose, « Noveko International », « la Société », « nous », « notre », « nos », « notre Société », le « groupe » et « notre groupe » désignent, selon le cas, Noveko International inc. ou Noveko International inc. et ses filiales directes et indirectes et « Noveko » désigne Noveko inc., une filiale de la Société.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 24 septembre 2009, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers vérifiés et le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 juin 2009. Ils présentent la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de la rédaction de ce rapport.

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens – le dollar canadien est également la monnaie de mesure de la Société – et l'analyse des résultats de la période concernée se fait en comparaison avec les résultats de la période équivalente de l'année précédente.

Conformité avec les PCGR au Canada

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR »). L'information comprise dans le rapport de gestion et dans certaines autres sections du présent rapport renferme également des renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux PCGR, soit principalement le bénéfice (ou la perte) avant amortissements, frais financiers, et impôts sur les bénéfices (« BAII »). La Société utilise cette mesure, car elle permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société. Cette donnée est un indicateur financier largement accepté de la capacité d'une compagnie de rembourser et d'assumer ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le bénéfice net, un indicateur des résultats d'exploitation ou de flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidité. Étant donné que cette mesure n'est pas établie conformément aux PCGR, elle pourrait ne pas être comparable à celles d'autres compagnies.

Utilisation d'estimations et déclarations prospectives

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur les montants déclarés des revenus et des charges, ainsi que sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels.

Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la détermination de la provision pour créances douteuses, la détermination de la provision pour désuétude des stocks, la détermination de la durée de vie utile des éléments d'actif corporels et incorporels aux fins du calcul de l'amortissement, les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition, la détermination de la provision pour garantie, la détermination de la provision pour impôts sur les bénéfices, les hypothèses utilisées aux fins du calcul de la charge de rémunération à base d'actions, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de l'acquisition d'entreprises et la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Les crédits d'impôt remboursables sont également soumis à certaines estimations et hypothèses. Le recouvrement de ces crédits est fonction de la révision et de l'approbation de l'admissibilité des dépenses par les autorités fiscales. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Certains énoncés formulés dans le présent rapport de gestion sont des énoncés prospectifs. Dans certains cas, ces énoncés sont identifiés par l'utilisation de mots comme « peut », « pourrait », « fera », « ferait », « a l'intention », « compte », « devrait », « s'attend », « prévoit », « planifie », « croit », « estime » ou autres variantes comparables. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction de la Société et sur les attentes de la direction, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs, y compris en ce qui a trait à la conjoncture économique, l'évolution des taux de change et des frais d'exploitation, et l'absence d'événement extraordinaire exigeant des dépenses supplémentaires. Bien que la direction de la Société considère ces hypothèses et attentes comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi sujets, de par leur nature, à des risques connus et inconnus et à des incertitudes tels que ceux reliés à l'industrie, aux acquisitions, aux relations de travail, au crédit, aux dirigeants clés, à l'approvisionnement et à la responsabilité du fait du produit. Les résultats réels de la Société pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne reflètent pas l'incidence potentielle d'éléments spéciaux ou encore d'un regroupement d'entreprises ou d'une autre opération qui pourraient être annoncés ou avoir lieu après la date des présentes.

Sauf dans la mesure prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société n'a pas l'intention et n'a aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour refléter de nouvelles informations, de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances.

2. DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

Profil de la Société

Noveko International inc. est une société qui offre, à l'échelle mondiale, des solutions novatrices dans les domaines environnemental et médical, dans l'objectif d'améliorer le bien-être et la santé humaine et animale. Par l'intermédiaire de nos filiales, nous œuvrons principalement dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation: (i) de masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens dérivés de notre technologie brevetée de filtration de l'air antimicrobienne, (ii) de produits de filtration, incluant des filtres à air antimicrobiens dérivés de notre technologie brevetée de filtration de l'air antimicrobienne, et des systèmes de gestion de la qualité de l'air EPURAIR^{MC}, (iii) de produits désinfectants pour les mains aux propriétés antimicrobiennes, et (iv) d'équipements médicaux, incluant des échographes pour la médecine humaine et animale.

Historique de la Société

Origine

La Société, dans sa forme actuelle, résulte d'une prise de contrôle inversée, effectuée en 2004 par les actionnaires de Noveko – une entreprise alors spécialisée dans la conception et la vente d'échographes portatifs en temps réel pour la médecine humaine et vétérinaire – sur les actions d'une société dormante inscrite à la Bourse de croissance TSX. Le 28 juillet 2008, les actions de la Société ont cessé d'être transigées à la Bourse de croissance TSX et ont été inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (symbole boursier : EKO).

Acquisition et création de filiales

Dans une optique de croissance à long terme et de développement international, la Société a subséquemment procédé à plusieurs acquisitions et à la création d'entreprises dans le but de renforcer son groupe d'activités et d'expertises concentrées principalement dans les domaines médical et environnemental, tout en diversifiant ses marchés et son offre de produits.

- | | |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Novembre 2004 | Acquisition de la société française S.A.S. E.C.M. (« ECM »), spécialisée dans la conception, la production et la commercialisation d'échographes portatifs en temps réel. Depuis, les activités de la Société reliées aux échographes ont été confiées à ECM. |
| Avril 2006 | Acquisition de Bolduc Leroux inc. (« BLI »), une société spécialisée dans la distribution et la transformation de l'acier, qui avait également la particularité de détenir des droits de propriété intellectuelle sur une technologie de filtration antimicrobienne pour masques et filtres, lesquels droits ont depuis été transférés à Noveko. Les activités de BLI ne cadrant plus avec la stratégie de croissance de la Société, cette dernière avait annoncé, au cours de l'exercice, l'acceptation d'une offre pour la totalité des actions qu'elle détient dans BLI. La clôture de la transaction annoncée n'a pas eu lieu, mais la Société poursuit les démarches pour vendre cette filiale. Les activités de BLI sont donc désormais traitées à titre d'activités abandonnées. |

- Juillet 2007 Acquisition de Laboratoire SyMa inc. (« SyMa »), une entreprise spécialisée dans la fabrication de produits désinfectants commercialisés sous la marque AZURO^{MC}. Les activités de SyMa ont subséquemment été intégrées à celles de Noveko et les deux sociétés ont fusionné en juillet 2009.
- Juin 2008 Acquisition de Magnum Pharmaceuticals inc. (« Magnum »), une entreprise spécialisée en services de gestion de la commercialisation de produits pharmaceutiques, de médicaments sans ordonnance et d'équipements médicaux.
- Juillet 2008 Acquisition de Société internationale de gestion Unitam inc. (« Unitam »), une agence de service de développement international des affaires établie en Amérique du Nord et en Asie. Les activités d'Unitam ont depuis été intégrées à celles de Magnum. En juin 2009, le processus de dissolution d'Unitam dans Magnum a débuté.
- Juillet 2008 Acquisition de SARL Noveko Algérie (« Noveko Algérie »), une société d'importation d'équipements médicaux en Afrique du Nord.
- Juillet 2008 Acquisition de Groupe Conseils Micron-Air inc. et de deux autres sociétés du même groupe (le « groupe Micron-Air »), un concepteur et fabricant de systèmes de qualité de l'air destinés aux marchés résidentiel et commercial commercialisés sous la marque EPURAIR^{MC}. Suite à une réorganisation dans le but de simplifier la structure d'entreprise de la Société, les activités anciennement exercées par le groupe Micron-Air sont, depuis juillet 2009, exercées par Épurair inc. (« Épurair »).
- Août 2008 Acquisition de Purer Life Technology Co., Ltd. (et U-Bond Inc., une entité du même groupe – collectivement « Purer Life »), une entreprise qui développe et fabrique des tissus de filtration antimicrobiens et qui détient un important portefeuille de propriétés intellectuelles aux applications multiples. En mai 2009, U-Bond Inc. était liquidée dans Noveko Trading.
- Août 2008 Incorporation de Noveko Taiwan Co., Ltd. (« Noveko Taiwan ») dans le but de faciliter l'importation et la distribution des produits de la Société en Asie, principalement à Taiwan.
- 2008 - 2009 Création et organisation de Noveko Trading 2008 LLC (« Noveko Trading ») afin d'être responsable de la commercialisation, à l'échelle internationale, des produits des différentes filiales de la Société.

Aperçu de l'exploitation, faits saillants de l'exercice et développements subséquents

Stratégie

La croissance de nos activités et l'amélioration de notre rentabilité constituent nos principaux objectifs pour les prochains trimestres. Notre stratégie de croissance se concentre sur la commercialisation, à l'échelle mondiale, de nos technologies brevetées de filtration de l'air ainsi que sur la conception de nouvelles applications innovatrices en découlant. Nous poursuivons aussi activement le développement de marchés prometteurs pour nos désinfectants pour les mains et continuons de déployer des efforts afin d'augmenter notre présence sur les marchés des échographies pour la médecine humaine et animale.

Suite à l'intégration des entités acquises au cours des dernières années, nous nous concentrons également sur la maximisation des synergies qui s'offrent à nous quant au développement et à la diversification de nos marchés et de notre offre de produits.

Nous demeurons toujours à l'affût de nouvelles opportunités de partenariat ayant pour objectif de stimuler le développement, la production et la commercialisation de nos produits, particulièrement notre gamme de solutions aux propriétés antimicrobiennes. S'inscrivant dans le cadre de cette stratégie de croissance, de nouvelles ententes prometteuses ont été conclues au cours de l'exercice. Le modèle d'affaires que nous préconisons à long terme consiste à confier la production et la distribution de cette gamme de produits à des partenaires chefs de file dans leur marché et à bénéficier des royautés découlant des ventes. Cette approche aurait pour avantage de nous permettre d'utiliser plus efficacement nos ressources en capital et de nous concentrer sur le développement de technologies novatrices.

Ententes et commandes – développement et commercialisation de produits

Entente de distribution avec Aerosys Technologies

En avril 2009, nous avons conclu une entente de distribution exclusive pour des filtres incorporant la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko, avec Aerosys Technologies. Cette entente couvre la commercialisation des filtres, à l'échelle mondiale, auprès des constructeurs aériens, des entreprises de services de maintenance aéronautique et des compagnies aériennes, et, sur le territoire français, auprès du marché ferroviaire, de l'industrie manufacturière automobile et de l'industrie de la défense, le tout sous réserve de certaines exceptions.

La société Aerosys Technologies distribue également des masques chirurgicaux Noveko^{MC} et des désinfectants pour les mains AZURO^{MC} sur le marché français.

Entente de distribution avec Garda

En mai 2009, nous avons conclu une entente de distribution avec le Groupe de Sécurité Garda, une filiale de Corporation de Sécurité Garda World (« Garda »), l'un des chefs de file dans les services intégrés en sécurité physique et transport de valeurs. Cette entente couvre la distribution des masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens Noveko^{MC} et des désinfectants pour les mains AZURO^{MC} auprès de la clientèle de Garda.

Entente de distribution avec BLD Distribution

En juillet 2009, nous avons conclu une entente de distribution exclusive avec la société américaine BLD Distribution, L.L.C. (« BLD ») pour nos désinfectants pour les mains AZURO^{MC}. Cette entente couvre la vente et la promotion des désinfectants pour les mains aux États-Unis, dans les secteurs de la restauration, l'éducation, les secteurs industriels tels que les services de nettoyage et d'entretien, l'entreposage et l'exploitation agricole, ainsi qu'auprès d'entités gouvernementales et pharmaceutiques. BLD s'est engagée à acheter des désinfectants pour les mains de Noveko pour une valeur minimale de 3 millions de dollars américains au cours de la première année.

Convention de licence et d'approvisionnement avec Microban

En août 2009, nous avons conclu une convention de licence et d'approvisionnement avec Microban International, Ltd. (« Microban »), le leader mondial en matière de produits pourvus d'une protection antimicrobienne intégrée offrant des solutions antimicrobiennes durables pour des produits de consommation générale et des produits industriels et de soins de santé. En vertu de cette convention, Microban nous a accordé le droit de vendre notre gamme de désinfectants pour les mains AZURO^{MC} sous la marque Microban®. Cette convention globale nous accorde également le droit d'utiliser la marque Microban® à titre de marque principale ou secondaire ainsi qu'une licence d'utilisation de la technologie antimicrobienne Microban® et de ses additifs antimicrobiens dans la fabrication des masques chirurgicaux et des respirateurs Noveko^{MC} jusqu'au 31 décembre 2012.

Air Transat choisit la technologie antimicrobienne Noveko^{MC}

Le 22 septembre 2009, nous avons annoncé avoir obtenu une première commande d'Air Transat, le plus important transporteur aérien canadien spécialisé dans les voyages vacances, pour environ 500 000 masques et respirateurs antimicrobiens Noveko^{MC} ainsi que pour des désinfectants pour les mains AZURO^{MC}. Des commandes additionnelles sont prévues à court terme. Les produits antimicrobiens achetés par Air Transat sont destinés à la protection des passagers du transporteur, de son personnel de bord et de ses employés au sol. Par ailleurs, des démarches se poursuivent, de concert avec Air Transat et la société française Aerosys Technologies, afin d'obtenir les certifications nécessaires pour équiper la flotte d'appareils d'Air Transat avec des filtres incorporant la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko.

Placement privé d'approximativement 10 millions \$

Le 4 septembre 2009, nous avons annoncé la conclusion d'une entente en vertu de laquelle Valeurs mobilières Desjardins inc. agit en tant que chef de file pour un syndicat de placeurs pour compte afin de lever approximativement 10 millions \$ d'unités (les « unités ») par voie de placement pour compte (le « placement »). Le processus de placement poursuit actuellement son cours et sa clôture devrait avoir lieu sous peu. Chaque unité sera composée d'une action catégorie A de la Société et d'un demi-bon de souscription. Les unités seront offertes à des investisseurs qualifiés dans toutes les provinces canadiennes et potentiellement dans d'autres juridictions conformément aux dispenses applicables à un placement privé. Le placement est assujéti aux conditions usuelles d'un placement pour compte et à l'obtention des approbations nécessaires des autorités de réglementation, incluant l'approbation de la Bourse de Toronto.

Nous comptons utiliser le produit net de l'offre pour poursuivre nos objectifs de croissance à l'échelle mondiale, à savoir, financer l'expansion de nos réseaux internationaux de distribution, développer notre portefeuille actuel de propriétés intellectuelles, développer de nouvelles applications novatrices, accroître notre capacité de production, et pour les besoins généraux de notre fonds de roulement.

Progrès au niveau opérationnel

Entente avec McKesson Solutions logistiques

En août 2009, nous avons conclu une entente avec McKesson Solutions logistiques (« MSL »), le chef de file canadien dans les services tiers de logistique, en vertu de laquelle MSL nous fournira des services de gestion de l'approvisionnement tels que l'exécution des commandes, la facturation, la gestion des comptes recevables, le service à la clientèle, l'entreposage et la gestion de l'inventaire et du transport, pour la distribution de nos masques chirurgicaux et respirateurs Noveko^{MC} et de nos désinfectants pour les mains. Cette entente comporte de nombreux avantages pour la Société au niveau opérationnel et administratif. En ayant accès à la technologie et à l'infrastructure de MSL, nous obtenons la flexibilité requise pour une exploitation à la fois plus efficace et optimale de notre logistique, particulièrement dans un contexte d'augmentation importante de la demande pour nos masques chirurgicaux et respirateurs Noveko^{MC} et pour nos désinfectants pour les mains.

Nouveau système de gestion intégré

Suite à l'achèvement de la phase d'analyse et de planification, nous procédons à l'implantation d'un nouveau système de gestion intégré (ERP), lequel permettra une amélioration des contrôles et procédures en matière de communication de l'information à tous les niveaux de la Société.

Simplification et optimisation de la structure d'entreprise

Nous avons procédé au cours des mois de juin et juillet 2009 à la simplification de notre structure d'entreprise relativement à certaines de nos filiales. Cette réorganisation reflète de manière juridique le réaménagement déjà effectué au cours de l'exercice au niveau de l'exploitation de nos activités. Les principaux éléments de ce réaménagement ont été l'intégration des activités de Syma à celles de Noveko, complétant ainsi la gamme de produits antimicrobiens de Noveko, l'intégration des activités d'Unitam à celles de Magnum, créant un groupe de services spécialisés en commercialisation de produits, et la simplification de la structure du groupe de Micron-Air. La réorganisation de ces entités avait pour objectif de nous permettre de tirer davantage profit des synergies qui s'offrent à nous en termes de développement de produits et de marchés, de simplifier la gestion et l'administration de la Société ainsi que de réaliser des économies de coûts. Aux termes de cette réorganisation, Noveko et SyMa ont fusionné en une seule entité sous la dénomination sociale Noveko inc. et le processus de dissolution d'Unitam dans Magnum a débuté. Également, les activités anciennement exercées par les entités du groupe Micron-Air sont maintenant exercées par une seule entité sous la dénomination sociale Épurair inc. (« Épurair »).

Tout au long de l'exercice, nous avons entrepris une série d'initiatives afin d'assurer un meilleur contrôle des coûts à travers l'organisation. Nous avons par ailleurs continué à renforcer notre équipe de gestionnaires.

Démarches pour établir notre présence sur le marché chinois

La Société a entrepris des démarches pour établir sa présence sur le marché chinois par l'intermédiaire d'une filiale dans l'objectif d'accélérer le développement de ses diverses activités en Chine, un de ses marchés cibles.

Présentation de l'information financière reclassée

Secteurs d'activités

Nous présentons désormais notre information sectorielle selon cinq secteurs d'activités. Nous considérons que l'information financière ainsi reclassée offre une meilleure représentation de nos principaux axes de croissance. Les données des trimestres antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à ce nouveau mode de présentation.

- **Masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens** Noveko^{MC} dérivés de notre technologie brevetée de filtration de l'air antimicrobienne et destinés au secteur des soins de la santé, au milieu institutionnel et au grand public;
- **Produits de filtration de l'air** incluant les filtres antimicrobiens Noveko^{MC} dérivés de notre technologie brevetée de filtration de l'air antimicrobienne et destinés aux marchés agricoles, à l'industrie du transport, au milieu institutionnel, aux édifices commerciaux et résidentiels, ainsi que les systèmes de la qualité de l'air EPURAIR^{MC} ;
- **Produits désinfectants** aux propriétés antimicrobiennes et qui s'adressent aux mêmes marchés que les masques antimicrobiens;
- **Équipements médicaux**, principalement les échographes portatifs en temps réel pour la médecine humaine et animale, mais également nos activités d'importation et de distribution d'équipements médicaux;
- **Autres activités**, principalement les services de gestion de la commercialisation offerts par Magnum pour les fabricants et distributeurs de produits pharmaceutiques, médicaments sans ordonnance et d'équipements médicaux et également les activités de la société-mère, Noveko International, et de Noveko Trading.

BLI - Activités abandonnées

En mars 2009, la Société avait annoncé l'acceptation d'une offre d'achat pour la totalité des actions qu'elle détenait dans BLI, sa filiale spécialisée dans la transformation et la distribution de produits d'acier. L'offrant n'ayant pu remplir toutes les conditions nécessaires à la clôture de la transaction, celle-ci n'a pas eu lieu tel qu'initialement prévu. Les activités de BLI ne cadrant plus avec notre stratégie de croissance, nous avons toujours l'intention de vendre cette filiale et poursuivons activement les démarches à cet effet. Pour cette raison, les résultats d'exploitation ainsi que les actifs et passifs de BLI ont été retirés des activités poursuivies pour être traités à titre d'activités abandonnées dans les états financiers de la Société. La perte nette liée aux activités abandonnées est présentée à titre de poste distinct du sommaire d'exploitation consolidé. Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire, les chiffres correspondants de 2008 ont été retraités pour exclure les montants se rapportant aux activités abandonnées.

Secteurs d'activités

Masques et respirateurs antimicrobiens

Demande et production en hausse

Alors que la commercialisation de nos masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens (collectivement les « masques ») en était encore à ses débuts jusqu'à récemment, nous avons franchi, au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 2009 et du trimestre en cours, plusieurs étapes ouvrant la voie à leur production et distribution à plus grande échelle.

L'apparition du virus de la grippe A (H1N1) fin avril 2009, qui a atteint le niveau d'alerte à la pandémie de phase 6 en juin 2009 a sans contredit entraîné une forte augmentation de la demande pour les masques Noveko^{MC}. Nous sommes d'avis que l'effet accélérateur résultant de la menace de pandémie de la grippe A (H1N1) sur la demande pour les masques Noveko^{MC} aura également un impact bénéfique sur leur commercialisation à plus long terme, relevant le seuil de la demande à un niveau plus élevé. Il est toutefois probable que le rythme de croissance de la demande revienne à un niveau plus stable une fois la menace de pandémie passée.

À la fin avril 2009, nous avons effectué une première livraison d'environ un million de masques au Mexique, ce nombre représentant la majeure partie des stocks de ce type de masques alors disponibles à l'entrepôt de Noveko situé à Terrebonne. Afin de tenter de satisfaire la demande croissante et compte tenu du niveau limité des stocks de masques alors disponibles, nous avons entrepris, au cours du quatrième trimestre de l'exercice, les démarches nécessaires afin d'augmenter notre production, principalement au chapitre de notre capacité d'assemblage. Dans un premier temps, nous avons débuté, lors du quatrième trimestre de l'exercice financier terminé le 30 juin 2009, l'assemblage des stocks des différentes composantes de masques dont nous disposions. L'assemblage de ces différentes composantes nous aura permis de produire graduellement près de 7 millions de masques. Les masques ainsi assemblés sont livrés au fur et à mesure de leur disponibilité. Par ailleurs, le fonds de roulement limité et le temps requis pour augmenter la cadence de l'assemblage ont occasionné un certain ralentissement dans l'assemblage. Nous prévoyons être en mesure de compléter la majorité de cet assemblage de 7 millions de masques au cours du trimestre en cours. Les livraisons de ces masques s'étaleront donc au cours de ce trimestre et du trimestre suivant.

Dans un second temps, nous avons débuté la production d'environ 20 millions de masques additionnels au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier terminé le 30 juin 2009. Nous prévoyons compléter en bonne partie la production et l'assemblage de ces masques au cours du deuxième trimestre se terminant le 31 décembre 2009. Par ailleurs, nous continuons les démarches nécessaires pour poursuivre la production de masques additionnels afin de satisfaire à la demande croissante, dans la mesure du possible.

La valeur de notre carnet de commandes fermes pour nos masques, pour la période débutant le 1^{er} juillet 2009, s'élève actuellement à un montant total de 12 millions \$, soit une quantité d'environ 50 millions de masques. Cet important carnet de commandes est représentatif de la hausse significative de la demande pour nos masques. En plus de ces commandes, les négociations en cours relativement à plusieurs autres commandes pourraient représenter des ventes additionnelles d'au moins 50 millions de masques pour l'exercice en cours.

Nous continuons nos pourparlers avec différents fournisseurs afin d'augmenter la cadence d'assemblage des matériaux entrant dans la fabrication de nos masques. Nous demeurons également toujours à l'affût d'opportunités pour accroître notre production de façon plus efficiente. En conséquence, et suite à l'obtention prévue du produit net de l'offre, nous prévoyons graduellement atteindre un rythme mensuel de production d'environ 9 millions de masques au cours de l'exercice en cours. Nous serons ainsi en mesure de produire suffisamment de masques pour satisfaire nos prévisions actuelles de commandes d'ici la fin de l'exercice financier.

Les livraisons de nos masques sont destinées à différents marchés, notamment le Canada, les États-Unis, le Mexique, l'Amérique du Sud, l'Europe, l'Asie, le Maghreb et le Moyen-Orient. Les ventes sont réalisées soit directement par Noveko, soit par l'intermédiaire de distributeurs indépendants ou encore par l'intermédiaire d'autres filiales de la Société.

Entente avec Microban

La conclusion d'une convention accordant le droit d'utiliser la marque Microban® à titre de marque principale ou secondaire ainsi qu'une licence d'utilisation de la technologie antimicrobienne Microban® et de ses additifs antimicrobiens dans la fabrication des masques chirurgicaux et des respirateurs Noveko^{MC} témoigne également de l'intérêt suscité par nos produits. Se référer à la section « Ententes et commandes – développement et commercialisation de produits » de ce rapport de gestion pour davantage de détails à ce sujet.

Certifications et approbations

En juillet 2008, Noveko a obtenu la certification ISO 13485 ainsi que l'autorisation d'apposer le marquage CE sur ses masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens pour leur commercialisation au sein de la Communauté européenne. Nous sommes à finaliser les démarches additionnelles requises spécifiques à la vente de nos respirateurs antimicrobiens dans certains segments de ce marché.

En mai 2007, nous avons débuté le processus de demande de certification 510(k) auprès de la *Food and Drug Administration* (la « FDA ») des États-Unis pour la mise en marché de nos masques aux États-Unis. En septembre 2008, la FDA a accordé à Noveko un numéro d'identification 510(k) pour le masque chirurgical 3xEZ Noveko^{MC}. Cet octroi signifiait, en principe, que le dossier à l'égard de ce masque était complet et que la FDA allait procéder à l'étude de la demande, se réservant toutefois le droit d'exiger des informations supplémentaires, ce qu'elle a fait depuis. En décembre 2008, nous avons rencontré la chef de la Division Infection Control Devices, Center for Devices and Radiological Health, FDA, ainsi qu'un groupe d'experts de la FDA, afin de discuter du statut de la demande de certification 510(k). Cette rencontre a permis d'éclaircir les informations additionnelles requises par la FDA dans le dossier. Il nous a alors été demandé de procéder à des tests supplémentaires afin de démontrer une bio-efficacité de « 4 log de réduction » à l'égard d'un nombre plus élevé de bactéries lors d'une plus courte période d'utilisation du masque et d'établir une date de péremption assurant un étiquetage approprié. Au début du mois d'avril 2009, nous avons déposé auprès de la FDA la documentation afférente aux résultats des tests additionnels démontrant une bio-efficacité de « 4 log de réduction ». Plus tard en avril, nous avons tenu des discussions avec la FDA afin de clarifier les demandes d'informations encore requises par la FDA suite à son étude des résultats des tests additionnels soumis plus tôt. Nous avons entamé les démarches nécessaires afin de répondre à ces demandes d'information supplémentaires. À cet égard, nous avons obtenu une prolongation de délai jusqu'au 23 octobre 2009. Nous demeurons optimistes quant à une approbation par la FDA du masque chirurgical Noveko^{MC} 3xEZ, ce qui nous ouvrirait la voie à sa commercialisation aux États-Unis à titre de masque antibactérien.

En septembre 2009, nous avons également tenu des discussions avec la FDA, dans le cadre d'une rencontre formelle pre-IDE (*investigational device exemption*) afin de considérer une revendication additionnelle pour nos masques et respirateurs Noveko^{MC} pour leur mise en marché en tant que dispositif médical réduisant l'exposition aux particules de la grippe transmises par voie aérienne. À cet effet, le dialogue se poursuit afin d'obtenir des clarifications et directives quant aux données requises par la FDA dans le cadre d'une future demande pour l'approbation de la mise en marché aux États-Unis des masques et respirateurs Noveko^{MC} avec une telle revendication antivirale.

Efficacité des masques antimicrobiens Noveko^{MC} contre le virus de la grippe A (H1N1)

En mai 2009, nous avons reçu des résultats préliminaires de tests effectués par Microbiotest Lab, un laboratoire indépendant de Sterling en Virginie, aux États-Unis, sur les masques Noveko^{MC} à l'égard d'une souche du virus de la grippe A (H1N1), similaire à celle responsable de la grippe porcine chez l'humain. Ces tests avaient pour but d'évaluer l'efficacité des matériaux entrant dans la fabrication des masques Noveko^{MC} à neutraliser ce virus lorsque mis en contact direct avec celui-ci, en simulant l'utilisation du masque par un utilisateur. Les tests ont démontré une bio-efficacité de réduction log 3 sur une période de 30 minutes, soit l'efficacité de nos masques à neutraliser à 99,9 % le virus de la grippe A (H1N1).

Brevet additionnel

En juillet 2009, le *US Patent and Trademark Office* (« USPTO ») a émis un brevet additionnel pour la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko. Rappelons qu'un premier brevet avait été émis en mai 2006 par le *USPTO*. Ce second brevet américain renforce la protection dont bénéficient déjà nos masques et respirateurs antimicrobiens ainsi que nos filtres antimicrobiens dans plusieurs pays. À cet égard, mentionnons qu'une requête en réexamen exparte anonyme a été déposée devant le USPTO en mai 2008. En juillet 2009, le USPTO a rejeté cette requête et notre brevet a donc été maintenu.

Produits de filtration de l'air

Produits de filtration antimicrobiens

Filtres à air pour les bâtiments agricoles

Notre technologie de filtration antimicrobienne a réalisé d'intéressantes percées dans le marché des fermes d'élevage porcin au cours de l'exercice, témoignant de l'intérêt grandissant du milieu agricole pour cette technologie, un de nos axes de croissance du secteur des filtres. Les producteurs agricoles reconnaissent de plus en plus la nécessité de protéger leurs troupeaux des contaminations dues aux divers agents pathogènes véhiculés dans l'air. Afin de pénétrer efficacement ce marché, nous nous sommes alliés avec des partenaires de distribution, tels que Monitrol inc. (« Monitrol »), distributeur exclusif pour le marché des bâtiments agricoles en Amérique du Nord, et Geosane SARL (« Geosane »), distributeur exclusif sur le marché animal français.

Au cours de l'exercice, nous avons, par l'intermédiaire de Monitrol, équipé de nouveaux sites d'élevage de porcs au Québec. Il est à noter que les fermes d'élevage doivent généralement remplacer les cartouches de filtres tous les deux ans, procurant une source de revenus récurrents pour la Société. Nous avons aussi bénéficié des premières retombées de l'entente avec Geosane, bien que ces dernières aient été plus faibles qu'initialement prévues. En effet, le ralentissement économique mondial qui a marqué l'exercice 2009 combiné aux répercussions de la pandémie causée par le virus A (H1N1) ont retardé les perspectives d'une remontée des prix du porc et créé des conditions difficiles sur les marchés du porc mondiaux. De telles conditions se sont avérées moins propices aux investissements en infrastructures et ont retardé en partie le déploiement de la commercialisation des filtres à air antimicrobiens Noveko^{MC} au cours de l'exercice.

La période de restructuration que traverse actuellement l'industrie du porc devrait permettre de passer à une nouvelle phase de croissance au cours des trimestres à venir. Les chefs de file de l'industrie reconnaissent que des changements sont requis au niveau de la planification de la production pour s'assurer qu'une transition donne lieu à un modèle de gestion durable pour les agriculteurs. Dans ce cadre, nous sommes confiants d'être positionnés favorablement afin que les producteurs adoptent nos solutions de filtration antimicrobienne comme un élément important de leur programme de biosécurité. À cet égard, les efforts de développement de marché dans ce secteur bénéficient des résultats des tests d'efficacité sur nos filtres à air destinés aux fermes porcines. En septembre 2008, le Dr Scott Dee de l'Université du Minnesota a rendu publics les résultats probants de ses travaux qui, en plus de démontrer l'efficacité des filtres antimicrobiens Noveko^{MC} à bloquer la transmission des virus par filtration, ont également prouvé que la technologie antimicrobienne, propre aux filtres à air de la Société, parvenait à inactiver le virus du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) et autres pathogènes transmis par voie aérienne. Ces résultats corroboraient les résultats préalablement obtenus par la Dre Laura Batista de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en collaboration avec le Centre de développement du porc du Québec inc.

Des activités de démarchage se poursuivent toujours en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie où plusieurs sites d'élevage se sont montrés intéressés à nos solutions de filtration antimicrobienne.

Filtres à air pour l'industrie du transport

L'acquisition stratégique de Purer Life en août 2008, qui agissait déjà à titre de fournisseur des membranes filtrantes utilisées par Noveko, a également ouvert la voie à de nouvelles applications dans différents secteurs industriels prometteurs, notamment dans l'industrie du transport ferroviaire et dans le domaine de l'aéronautique. Outre les propriétés spécifiques à la technologie antimicrobienne de Noveko, les membranes de Purer Life incorporent une technologie brevetée de tissage avec une configuration en 3 dimensions qui leur confèrent une capacité de filtration supérieure ainsi qu'une longévité accrue, des caractéristiques prisées dans l'industrie du transport.

Depuis l'acquisition de Purer Life, nous avons obtenu des commandes de filtres à air antimicrobiens de la société Taiwan High Speed Rail Corporation pour remplacer une partie des filtres utilisés sous les wagons de ses trains à grande vitesse. Nous poursuivons toujours les démarches afin de conclure une entente à plus long terme avec cette société. Nous sommes également en pourparlers avec d'autres sociétés ferroviaires qui démontrent de l'intérêt quant à nos technologies de filtration.

La signature d'une entente de distribution exclusive avec Aerosys Technologies – à laquelle il est fait référence précédemment dans le présent rapport de gestion – témoigne des nouvelles applications possibles de notre technologie de filtration antimicrobienne. Ainsi, Aerosys Technologies a déjà procédé avec succès à plusieurs des tests prérequis à la commercialisation des filtres incorporant la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko sur le marché aéronautique. Des tests additionnels se poursuivent, notamment afin de certifier les filtres conformément aux normes d'inflammabilité de l'industrie. Aerosys Technologies a aussi présenté les nouveaux filtres incorporant la technologie Noveko^{MC} lors du Salon international de l'aéronautique et de l'espace Paris Le Bourget qui se tenait en juin 2009. Des compagnies aériennes ont déjà démontré de l'intérêt pour équiper leurs appareils avec de tels filtres, notamment Air Transat, tel que mentionné à la rubrique « Ententes et commandes – développement et commercialisation de produits » de ce rapport de gestion.

Filtres à air dans les marchés institutionnel, commercial et résidentiel

La technologie de filtration antimicrobienne de Noveko a également le potentiel de générer de nouvelles applications destinées éventuellement aux établissements de santé, édifices commerciaux, immeubles et résidences. À cet égard, la mise en commun des technologies et des réseaux de distribution d'Épurair accroît notre potentiel de développement dans ces marchés. Nous avons procédé au cours de l'exercice financier terminé le 30 juin 2009 aux premières installations de filtres à air intégrant la technologie antimicrobienne de Noveko dans des édifices commerciaux du Grand Montréal. Des tests de performance dont les premiers résultats s'avèrent positifs – notamment en ce qui a trait à la grande capacité de filtration de l'air et à la longévité accrue des filtres – sont actuellement en cours. Si les tests devaient s'avérer concluants, les intervenants devraient alors s'entendre sur les modalités des ententes pour la fourniture de ces nouveaux filtres à plus grande échelle.

Produits EPURAIR^{MC}

Épurair conçoit et commercialise des systèmes de filtration d'air pour le chauffage et la climatisation et des échangeurs et purificateurs d'air destinés aux marchés résidentiel et commercial. L'intégration des technologies et réseaux de distribution d'Épurair à la technologie de filtration de l'air de Noveko permet de développer de nouveaux produits prometteurs tel qu'expliqué au paragraphe précédent de ce rapport de gestion.

Produits désinfectants

Demande et production en hausse

Les activités reliées aux produits désinfectants commercialisés sous la marque Azuro^{MC} ont été intégrées à celles de Noveko au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009, et sont conformes à notre objectif de développer notre gamme de produits antimicrobiens. Les produits Azuro^{MC} ont réalisé d'importantes percées dans les marchés prometteurs des milieux hospitalier et institutionnel. Le contexte actuel de pandémie et les préoccupations de santé publique ont entraîné une conscientisation accrue au sein de la population quant à l'importance de maintenir une saine hygiène des mains. Il s'en suit une importante augmentation de la demande au niveau des désinfectants. Les ententes telles que celles conclues avec BLD et Microban témoignent aussi de l'intérêt croissant pour ces produits. Se référer également à la rubrique « Ententes et commandes – développement et commercialisation de produits » du présent rapport de gestion. À cet effet, la valeur de notre carnet de commandes fermes pour nos désinfectants, pour la période débutant le 1^{er} juillet 2009, s'élève actuellement à un montant de 6 millions \$. Nous continuons des négociations relativement à plusieurs commandes additionnelles.

Au cours des derniers mois, nous avons pris les mesures nécessaires pour nous assurer d'avoir la capacité requise afin de satisfaire à la demande croissante pour les produits désinfectants.

Entente avec Microban

La conclusion d'une entente avec Microban nous accordant le droit de vendre notre gamme de produits désinfectants pour les mains sous la marque Microban® constitue par ailleurs une étape stratégique au développement du marché des désinfectants. Nous croyons que l'expertise et la notoriété rattachées à la marque Microban® nous permettront d'accélérer notre pénétration du marché des désinfectants pour les mains à l'échelle mondiale et ce, dans tous les secteurs.

Équipements médicaux

Les échographes portatifs en temps réel pour la médecine humaine et animale, développés et commercialisés par notre filiale ECM, constituent la principale gamme de produits de notre secteur des équipements médicaux. Les activités d'importation de Noveko Algérie participent également au secteur d'activités des équipements médicaux.

Échographes

En médecine vétérinaire, ECM occupe toujours une position de chef de file sur le marché porcin, et cela, malgré la crise de l'industrie porcine. ECM jouit également d'une position concurrentielle enviable dans les marchés bovin, ovin et caprin, grâce, entre autres, à son réseau de 55 distributeurs exclusifs qu'elle a su développer. Au cours de l'exercice financier terminé le 30 juin 2009 et malgré les difficultés que traversent les industries porcine et bovine, ECM a réussi à maintenir son volume de vente d'échographes destinés à la médecine animale. Par contre, afin de maintenir sa présence sur ce marché, ECM a dû baisser les prix de vente de ses appareils, occasionnant une baisse des revenus pour l'exercice à ce chapitre.

En juin 2008, ECM a mis en marché l'échographe Imagyne^{MC}, un appareil haut de gamme de 64 canaux, entièrement numérique et offert à prix concurrentiel, qui permet maintenant à ECM de pénétrer le marché prometteur de la médecine humaine, initialement en obstétrique, gynécologie et médecine vasculaire. La réponse aux démarches initiales de commercialisation dans ce marché est positive malgré certaines pressions à la baisse sur les prix. Par ailleurs, la commercialisation a été en partie ralentie par les délais additionnels d'homologation du produit exigée dans chacun des pays où il a été introduit. ECM a par ailleurs obtenu, en avril 2009, l'homologation de Santé Canada lui permettant de vendre l'échographe Imagyne^{MC} dans les établissements de santé canadiens. ECM prévoit finaliser au cours du prochain exercice la mise sur pied d'un réseau de distributeurs exclusifs pour le marché de la médecine humaine, qui lui assure déjà une présence dans 28 pays. L'échographe Imagyne^{MC} s'adressera également au marché de la médecine vétérinaire, mais dans une moindre mesure, notamment, pour les animaux de compagnie, un nouveau marché pour ECM.

En octobre 2008, ECM a procédé au lancement de l'échographe V-Scan^{MC}, un monobloc compact, léger et offert à prix très compétitif, complétant la gamme des échographes destinés à la médecine animale, plus spécifiquement aux éleveurs de petits et moyens cheptels de porcs.

ECM complète présentement la mise au point d'un autre échographe haut de gamme qu'elle prévoit mettre en marché d'ici la fin de l'année civile 2009. Il sera dans un premier temps destiné aux vétérinaires, incluant le nouveau marché des animaux de compagnie et le marché équin, et dans un deuxième temps, après l'obtention des homologations requises, à la médecine humaine, spécialement pour les besoins des urgences, des anesthésies et de l'armée.

Noveko Algérie

En avril 2009, Noveko Algérie a obtenu de l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (« l'ONAAPH ») d'Algérie, dans le cadre d'un processus d'appel d'offres, d'importantes nouvelles commandes pour la fourniture de divers équipements médicaux. Les commandes sont évaluées à approximativement 1,4 million \$ et il est prévu que la livraison des équipements s'échelonne tout au long de l'année civile se terminant le 31 décembre 2009. L'ONAAPH, que Noveko Algérie comptait déjà parmi ses clients, est un établissement relevant du Ministère algérien du travail et de la sécurité sociale. L'Algérie, dans le cadre de la réforme de son secteur de la santé, investit massivement, notamment pour la réalisation de nouvelles infrastructures équipées en matériel médical moderne. Nous croyons que la promotion de la santé en Algérie ouvre la voie à d'intéressants débouchés pour l'ensemble de nos produits, en plus de stimuler nos activités d'importation d'équipements médicaux.

Autres

Ce secteur d'activités comprend principalement les services de gestion de la commercialisation offerts par Magnum aux fabricants et distributeurs de produits pharmaceutiques, de médicaments sans ordonnance et d'équipements médicaux. Magnum offre son expertise complète en ventes, marketing, assurance qualité et aspects réglementaires et scientifiques à des entreprises désireuses de commercialiser leur produits au Canada, en Amérique du Nord et à l'étranger. Magnum poursuit actuellement la réalisation de son plan d'affaires.

3. INFORMATION ANNUELLE CONSOLIDÉE CHOISIE

(en milliers de \$, sauf les données relatives aux actions)

Exercices terminés les 30 juin	2009 ⁽¹⁾	2008	2007
Revenus ⁽²⁾	12 162	7 428	6 867
Bénéfice brut	5 481	3 650	3 737
Perte avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autre élément et activités abandonnées ⁽³⁾	(21 579)	(13 991)	(2 532)
Perte de valeur des écarts d'acquisition ⁽⁴⁾	(3 600)	-	-
Perte tirée des activités poursuivies	(28 860)	(14 071)	(4 035)
Perte tirée des activités abandonnées	(3 016)	(2 543)	(588)
Perte nette	(31 876)	(16 613)	(4 623)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)			
Activités poursuivies	(0,43) \$	(0,26) \$	(0,10) \$
Activités abandonnées	(0,05) \$	(0,04) \$	(0,01) \$
Perte nette	(0,48) \$	(0,30) \$	(0,11) \$
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A en circulation de base et dilué (en milliers)	66 611	54 767	41 650

Données relatives au bilan aux 30 juin	2009	2008	2007
Actif total	50 897	62 858	42 243
Avoir des actionnaires	38 487	49 773	27 351
Dette totale portant intérêt ⁽⁵⁾	4 163	4 547	5 824
Espèces, quasi-espèces, placements temporaires et encaisse en fidéicommis	4 711	25 386	16 960

(1) Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de ses filiales, Noveko, ECM, BLI, SyMa, Noveko Trading, Magnum, Unitam, Noveko Algérie, le groupe Micron-Air (incluant Gestion Simon Labrecque inc., Industries Épurair Ltée), Purer Life, U-Bond et Noveko Taiwan, toutes détenues à 100 % au 30 juin 2009.

(2) Excluant BLI.

(3) Incluant la charge de rémunération à base d'actions de 11 036, 7 229 et 612 pour les périodes respectives de 2009, 2008 et 2007, laquelle est sans impact sur les liquidités.

(4) Le résultat de la première étape des tests de dépréciation annuels des écarts d'acquisition de la Société est une dépréciation préliminaire (sans impact sur les liquidités) au sein du secteur des équipements médicaux (ECM) reflétant les conditions du marché, principalement le ralentissement économique et les périodes de restructuration que traversent les industries porcine et bovine.

(5) Inclut la dette à long terme et sa portion à court terme, les avances et emprunts bancaires ainsi que les débetures convertibles à court et à long terme.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, comparativement à l'exercice terminé le 30 juin 2008

Tel qu'indiqué en introduction à ce rapport de gestion, sous la rubrique « Présentation de l'information financière reclassée », l'information sectorielle est dorénavant présentée selon les secteurs d'activité suivants : les équipements médicaux, les produits désinfectants, les masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens, les produits de filtration et les autres activités composées principalement des activités de la société-mère, Noveko International, et de Noveko Trading, et des services de gestion de la commercialisation offerts par Magnum à des clients externes.

Par ailleurs, tel que mentionné sous cette même rubrique, les activités de BLI ne cadrant plus avec notre stratégie de croissance, nous poursuivons activement des démarches afin de vendre cette filiale.

Sommaire des résultats des activités abandonnées (BLI)

(en milliers de \$)

	2009	2008	2007
Revenus	5 590	7 088	5 978
Bénéfice brut	526	1 339	1 034
Perte liée aux activités abandonnées	(3 016)	(2 543)	(588)

Pour cette raison, les résultats d'exploitation ainsi que les actifs et passifs de BLI ont été retirés des activités poursuivies pour être traités à titre d'activités abandonnées dans les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2009 ainsi que pour l'exercice terminé le 30 juin 2008 aux fins de comparaison.

Revenus consolidés et sectoriels des activités poursuivies

(en dollars)

Exercices terminés les 30 juin	2009	2008
Équipements médicaux	7 558 144	6 894 908
Désinfectants	540 779	371 417
Masques	602 947	39 657
Filtration	2 692 726	62 239
Autres	767 718	59 742
Total	12 162 314	7 427 963

Les revenus consolidés de l'exercice terminé le 30 juin 2009 ont augmenté de 4,7 millions \$ ou de 63,7 % pour s'établir à 12,2 millions \$. Cette hausse provient principalement :

- de l'accroissement des revenus de 0,7 million \$ du secteur des équipements médicaux qui a bénéficié de la contribution de Noveko Algérie acquise en juillet 2008, tandis que les revenus provenant de la vente d'échographes destinés à la médecine animale ont fléchi en raison de la baisse des prix de vente de ces appareils alors que les industries porcine et bovine connaissent des difficultés à l'échelle mondiale – ces ajustements de prix auront toutefois permis à ECM de maintenir son volume de vente et sa position de chef de file dans un marché plus contraignant ;

- des augmentations de revenus de 0,5 million \$ et de 0,2 million \$ enregistrées respectivement dans les secteurs des masques et des produits désinfectants – il est à noter que la forte hausse de la demande dans le contexte actuel de pandémie donnera des retombées surtout au cours des prochains exercices, étant donné l'accroissement soutenu du carnet de commandes de ces produits ;
- de la hausse des revenus de 2,6 millions \$ du secteur des produits de filtration grâce aux acquisitions de Micron-Air et de Purer Life réalisées respectivement en juillet et août 2008 et aux ententes de distribution dans le marché des fermes d'élevage ; et
- de l'accroissement des revenus de 0,7 million \$ (autres activités) provenant des services de gestion de la commercialisation offerts par Magnum à des clients externes, soit des fabricants et distributeurs de produits pharmaceutiques, de médicaments sans ordonnance et d'équipements médicaux.

La marge brute d'exploitation est passée de 49,1 % pour l'exercice terminé le 30 juin 2008 à 45,1 % pour l'exercice terminé le 30 juin 2009. Ce fléchissement est dû principalement à un portefeuille de produits différent à la suite des acquisitions réalisées en début d'exercice, et à des ajustements de prix à la baisse dans les secteurs des produits de filtration pour les fermes d'élevage et des équipements médicaux destinés à la médecine animale en raison des difficultés qui continuent d'affecter les industries porcine et bovine à l'échelle mondiale, tel qu'indiqué précédemment.

Les frais de vente et d'administration se sont accrus de 5,6 millions \$ ou 58,1 % pour s'établir à 15,3 millions \$, en raison des principaux facteurs suivants :

- l'augmentation de la masse salariale du groupe à la suite des acquisitions réalisées au début de l'exercice et le renforcement de l'équipe à différents niveaux de responsabilité ;
- les coûts reliés aux démarches de commercialisation et à la vente des produits dans les différents secteurs d'activité ; et
- les frais assumés par Noveko International relativement à son nouveau statut de société inscrite au TSX.

Le coût de rémunération à base d'actions, laquelle est sans impact sur les liquidités de la Société, a augmenté de 3,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent pour passer à 11,0 millions \$. Principalement dans le cadre des acquisitions réalisées en début d'exercice, la Société a octroyé des options d'achat d'actions à des employés et consultants leur permettant l'achat d'un nombre total de 2 950 000 actions catégorie A à un prix d'exercice moyen pondéré de 2,76 \$ l'action dont les droits acquis s'échelonnent entre 12 et 30 mois – alors qu'au cours de l'exercice précédent, elle avait octroyé des options d'achat d'actions permettant l'achat de 2 900 000 actions catégorie A à un prix moyen pondéré de 6,51 \$ par action dont les droits acquis s'échelonnent sur 18 mois. À cet effet, rappelons que la Société utilise la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur, selon laquelle une charge de rémunération est constatée sur la durée d'acquisition des droits et la contrepartie est comptabilisée au surplus d'apport. La variation du coût de rémunération à base d'options d'achat d'actions entre l'exercice 2009 et l'exercice 2008 provient donc du fait que la charge de rémunération est enregistrée de façon graduelle. La juste valeur des options a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes en fonction des hypothèses présentées à la note 22 « Régime d'options d'achat d'actions » afférente aux états financiers consolidés de l'exercice.

Les frais de recherche et développement ont augmenté de près de 0,3 million \$ par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 1,2 million \$, en raison notamment des coûts reliés aux phases de développement et différents tests d'efficacité effectués dans les secteurs des masques et des produits de filtration.

Les crédits d'impôt à la recherche et au développement se sont accrus de près de 0,3 million \$ pour atteindre plus de 0,5 million \$; cette hausse étant répartie pratiquement à parts égales entre les secteurs des produits de filtration, des masques et des équipements médicaux.

Perte avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autre élément et activités abandonnées

(en dollars)

Exercices terminés les 30 juin	2009	2008
Équipements médicaux	(238 542)	(172 337)
Désinfectants	(1 686 310)	(1 352 188)
Masques	(2 286 884)	(1 682 842)
Filtration	(3 722 963)	(1 994 105)
Autres	(13 644 590)	(8 789 796)
Total	(21 579 289)	(13 991 268)

Compte tenu des facteurs mentionnés précédemment, **la perte avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autre élément et activités abandonnées** s'est chiffrée à 21,6 millions \$, comparativement à une perte d'exploitation de 14,0 millions \$ pour l'exercice précédent. Les variations sectorielles de la perte d'exploitation par rapport à l'exercice précédent se répartissent comme suit :

- un accroissement de 0,1 million \$ de la perte d'exploitation du secteur des équipements médicaux dû notamment aux facteurs énoncés précédemment, soit les ajustements de prix pour maintenir le volume de vente d'échographes dans les marchés porcin et bovin résultant en une baisse des revenus pour ECM, et un accroissement de la masse salariale à la suite d'un renforcement de l'équipe technique en cours d'exercice, le tout contrebalancé principalement par les résultats positifs de Noveko Algérie;
- une augmentation de plus de 0,3 million \$ de la perte d'exploitation dans le secteur des produits désinfectants causée par l'accroissement de la charge de rémunération à base d'actions ;
- une hausse de la perte d'exploitation de plus de 0,6 million \$ dans le secteur des masques due à une augmentation des frais de commercialisation de ces produits et à la charge de rémunération ;
- une hausse de 1,7 million \$ dans le secteur des produits de filtration causée notamment par la charge de rémunération à base d'actions qui s'est accrue lors des acquisitions d'entreprises de ce secteur ainsi que par les frais reliés à la création de la filiale Noveko Taiwan; et
- une augmentation de 4,9 millions \$ de la perte d'exploitation des autres activités, due essentiellement à Noveko International dont la charge de rémunération à base d'actions et la masse salariale se sont accrues à la suite de l'accroissement des effectifs ; par ailleurs, la Société a dû assumer une hausse des dépenses administratives reliées aux démarches de développement des affaires et à son nouveau statut de société inscrite à la Bourse de Toronto.

Les frais d'amortissements se sont accrus de 1,7 million \$ pour s'élever à 2,0 millions \$. Cette hausse est attribuable principalement aux acquisitions réalisées en début d'exercice, dont près de la moitié provenant de l'amortissement des actifs incorporels, notamment des brevets dans le secteur des produits de filtration.

Les frais financiers, déduction faite des revenus de placements se sont élevés à 2,2 millions \$, comparativement à un montant négatif de près de 0,1 million \$ pour l'exercice précédent. Cette importante variation reflète principalement :

- une perte sur contrat de change qui a causé un écart de 2,1 millions \$ par rapport à l'exercice précédent ;
- une perte de change qui s'est accrue de 0,7 million \$ compte tenu de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien ;
- un accroissement des intérêts sur la dette à long terme, avances bancaires et frais bancaires de près de 0,1 million \$, alors que les intérêts théoriques sur débetures convertibles garanties ont diminué de près de 0,2 million \$ en raison de la conversion de débetures au cours de l'exercice; et
- un accroissement des revenus de placements de près de 0,3 million \$.

La Société a comptabilisé **une perte de valeur des écarts d'acquisition** de 3,6 millions \$ dans ses états financiers du 30 juin 2009 reliée au secteur des équipements médicaux (ECM), laquelle perte est par ailleurs sans impact sur les liquidités de la Société. Lorsqu'elle a amorcé l'analyse de première étape de l'évaluation des écarts d'acquisition au 30 juin 2009, il a été établi qu'une analyse de deuxième étape exhaustive était requise pour une unité d'exploitation du secteur des équipements médicaux, puisque la valeur nette comptable de cette unité excédait sa juste valeur estimative. D'après l'évaluation préliminaire, déterminée en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs estimés actualisés, la direction estime qu'au 30 juin 2009, la juste valeur des écarts d'acquisition du secteur des équipements médicaux se situe à 2 454 551 \$. Par conséquent, comme l'exige le chapitre 3062 du Manuel de l'ICCA, la Société a comptabilisé une perte de valeur des écarts d'acquisition de 3,6 millions \$ dans ses états financiers du 30 juin 2009. Cette perte reflète les conditions du marché relatives à ECM, principalement le ralentissement économique et les périodes de restructuration que traversent les industries porcine et bovine. Avec l'aide d'un évaluateur indépendant, la Société procède actuellement à l'évaluation exhaustive qui comprend un calcul détaillé des justes valeurs estimatives des actifs incorporels comptabilisés et non comptabilisés. La Société s'attend à achever le calcul final de la perte de valeur des écarts d'acquisition au cours de l'exercice 2010 et les ajustements qui en résulteront, le cas échéant, donneront lieu à un ajustement sans effet sur la trésorerie qui sera comptabilisé à l'état consolidé des résultats.

Perte nette tirée des activités poursuivies

(en dollars)

Exercices terminés les 30 juin	2009	2008
Équipements médicaux	(4 284 262)	(311 347)
Désinfectants	(1 765 542)	(1 280 275)
Masques	(2 294 519)	(1 740 628)
Filtration	(3 963 997)	(1 994 105)
Autres	(16 551 391)	(8 744 373)
Total	(28 859 711)	(14 070 728)

Compte tenu principalement des facteurs mentionnés précédemment et du fait que la Société a comptabilisé des recouvrements d'impôts de plus de 0,3 million \$ et d'impôts futurs de près de 0,3 million \$, **la perte nette tirée des activités poursuivies** pour l'exercice terminé le 30 juin 2009 s'est établie à 28,9 millions \$, comparativement à une perte nette de 14,1 millions \$ pour l'exercice précédent.

Tel que détaillé à la note 5 « Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente » afférente aux états financiers consolidés de l'exercice, une perte de 3,0 millions \$ tirée des activités abandonnées (BLI) a été comptabilisée dans les résultats de l'exercice, comparativement à 2,5 millions \$ pour l'exercice précédent ; de ce fait, **la perte nette** s'est chiffrée à 31,9 millions \$, comparativement à 16,6 millions \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2008.

Considérant une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui se chiffre à 0,5 million \$ pour l'exercice, comparativement à une perte non réalisée de 0,8 million \$ pour l'exercice précédent, une perte nette de 31,4 millions \$ a représenté **le résultat étendu** de l'exercice terminé le 30 juin 2009, comparativement à une perte nette de 17,4 millions \$ pour l'exercice précédent.

La perte par action catégorie A (de base et diluée) tirée des activités poursuivies s'est chiffrée à 0,43 \$ sur un nombre moyen pondéré de 66 610 725 actions en circulation, comparativement à une perte par action de 0,26 \$ sur un nombre moyen pondéré de 54 767 174 actions pour l'exercice précédent. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient des émissions effectuées au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009, telles que décrites en détail à la note 21 afférente aux états financiers sur le capital-actions de la Société. **La perte nette par action catégorie A (de base et diluée)** s'est établie à 0,48 \$ en tenant compte d'une perte tirée des activités abandonnées de 0,05 \$, comparativement à 0,30 \$ pour l'exercice précédent, compte tenu d'une perte tirée des activités abandonnées de 0,04 \$.

Principales données financières trimestrielles (non vérifiées)

(en milliers de \$, sauf les montants par action)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Exercice 2009				
Revenus	2 272	3 908	2 609	3 373
Perte tirée des activités poursuivies	(6 281)	(6 740)	(5 577)	(10 262)
Résultat étendu	(6 699)	(5 305)	(6 931)	(9 411)
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,10)	(0,10)	(0,08)	(0,15)
Exercice 2008				
Revenus	1 295	2 182	1 621	2 331
Perte tirée des activités poursuivies	(2 127)	(1 701)	(3 418)	(6 825)
Résultat étendu	(2 230)	(1 534)	(2 573)	(6 928)
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,04)	(0,04)	(0,06)	(0,12)

Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour le quatrième trimestre terminé le 30 juin 2009, comparativement au quatrième trimestre terminé le 30 juin 2008

Revenus consolidés et sectoriels des activités poursuivies

(en dollars)

Trimestres terminés les 30 juin	2009	2008
Équipements médicaux	1 880 108	2 146 366
Désinfectants	151 702	77 816
Masques	261 822	18 221
Filtration	962 782	28 595
Autres	116 882	59 742
Total	3 373 296	2 330 740

Les revenus consolidés du quatrième trimestre terminé le 30 juin 2009 ont augmenté de 1,0 million \$ ou 44,7 %, pour s'établir à 3,4 millions \$. Cette hausse reflète principalement :

- une augmentation de 934 187 \$ des revenus du secteur des produits de filtration grâce aux acquisitions de Micron-Air et de Purer Life et aux nouvelles ententes de distribution dans le marché des fermes d'élevage ;
- des augmentations de revenus de 243 601 \$ et 73 886 \$ enregistrées respectivement dans les secteurs des masques et des produits désinfectants, reflétant un accroissement des ventes ;
- un accroissement de 57 140 \$ des revenus provenant des services de gestion de la commercialisation offerts par Magnum à des clients externes, soit des fabricants et distributeurs de produits pharmaceutiques, de médicaments sans ordonnance et d'équipements médicaux (autres activités) ;
- alors que les revenus du secteur des équipements médicaux ont baissé de 266 258 \$ par rapport à la période correspondante de 2008, et ce malgré la contribution de Noveko Algérie. La baisse des revenus de ce secteur est attribuable essentiellement à la crise dans les industries porcines et bovines à l'échelle mondiale, qui a ralenti les affaires d'ECM et l'a forcé à réviser à la baisse les prix de vente de ses échographes destinés à la médecine animale afin de conserver ses parts de marché.

Les frais de vente et d'administration se sont accrus de 1,4 million \$ pour s'établir à 4,1 millions \$, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation de la masse salariale du groupe à la suite des acquisitions réalisées au début de l'exercice et du renforcement de l'équipe à différents niveaux de responsabilité ;
- les coûts reliés aux démarches de commercialisation et à la vente des produits dans les différents secteurs d'activité ; et
- les frais reliés au nouveau statut de société inscrite à la Bourse de Toronto.

Le coût de rémunération à base d'actions a diminué de 2,4 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour passer à 1,7 million \$. Cette variation provient du fait qu'au quatrième trimestre de l'exercice, la Société a octroyé très peu de nouvelles options d'achat d'actions, contrairement à l'an passé où, de plus, le prix de levée des options était plus élevé.

Les frais de recherche et développement ont baissé de 0,3 million \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 0,3 million \$, la plateforme d'échographes de nouvelle génération destinés à la médecine humaine et animale étant pratiquement complétée. Quant aux **crédits d'impôt à la recherche et au développement**, ils sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2008.

Perte avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfiques, autre élément et activités abandonnées

(en dollars)

Trimestres terminés les 30 juin	2009	2008
Équipements médicaux	(232 346)	(337 081)
Désinfectants	(60 748)	(965 095)
Masques	(722 912)	(1 063 331)
Filtration	(1 374 845)	(896 512)
Autres	(2 611 145)	(3 322 811)
Total	(5 001 996)	(6 584 830)

Compte tenu des facteurs mentionnés précédemment, **la perte avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfiques, autre élément et activités abandonnées** s'est établie à 5,0 millions \$ pour le quatrième trimestre terminé le 30 juin 2009, en baisse de 1,6 million \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations sectorielles de la perte d'exploitation se répartissent comme suit :

- une diminution de 0,1 million \$ de la perte d'exploitation du secteur des équipements médicaux, grâce aux premières retombées des nouvelles commandes obtenues par Noveko Algérie au cours du quatrième trimestre terminé le 30 juin 2009, qui n'ont cependant pas entièrement compensé la baisse des revenus et des marges d'échographes pour la médecine animale, en raison de la situation difficile des marchés porcins et bovins;
- une baisse de la perte d'exploitation de plus de 0,9 million \$ dans le secteur des produits désinfectants attribuable principalement à la diminution de la charge de rémunération à base d'actions ;
- une baisse de la perte d'exploitation de 0,3 million \$ dans le secteur des masques due à une baisse de la charge de rémunération et à un accroissement des ventes et de la marge brute ;

- une augmentation de la perte d'exploitation de 0,5 million \$ dans le secteur des produits de filtration causée notamment par une hausse de la charge de rémunération à base d'actions et par un accroissement des frais de vente, d'administration et de recherche et développement attribuables aux acquisitions ; et
- une baisse de la perte d'exploitation de 0,7 million \$ des autres activités, soit essentiellement Noveko International, dont la charge de rémunération à base d'actions a baissé par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent du fait qu'elle n'a octroyé que peu d'options d'achat d'actions au cours du quatrième trimestre de l'exercice. Cette baisse de la charge de rémunération a largement compensé la hausse des frais de vente et d'administration due à l'ajout de personnel et aux acquisitions.

Perte nette tirée des activités poursuivies

(en dollars)

Trimestres terminés les 30 juin	2009	2008
Équipements médicaux	(3 539 670)	(350 334)
Désinfectants	(76 366)	(898 662)
Masques	(715 256)	(1 076 629)
Filtration	(1 185 548)	(896 512)
Autres	(4 745 288)	(3 602 621)
Total	(10 262 128)	(6 824 758)

La perte nette du quatrième trimestre s'est chiffrée à 10,3 millions \$, comparativement à une perte nette de 6,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, compte tenu principalement des facteurs mentionnés précédemment et d'une perte de valeur de l'écart d'acquisition imputable à ECM pour un montant de 3,6 millions \$, tel que mentionné précédemment pour la perte nette de l'exercice terminé le 30 juin 2009. Considérant une variation nette des gains sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui s'est chiffrée à 0,9 million \$ pour le trimestre, alors que la variation nette des pertes était de 0,1 million \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent, une perte nette de 9,4 millions \$ a représenté **le résultat étendu** du quatrième trimestre, comparativement à 6,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La perte par action catégorie A (de base et diluée) tirée des activités poursuivies s'est chiffrée à 0,15 \$ sur un nombre moyen pondéré de 66 610 725 actions en circulation, comparativement à une perte par action de 0,12 \$ sur un nombre moyen pondéré de 54 767 174 actions pour l'exercice précédent. La perte nette par action catégorie A (de base et diluée) s'est établie à 0,19 \$ compte tenu d'une perte tirée des activités abandonnées de 0,04 \$, comparativement à 0,17 \$ pour l'exercice précédent, compte tenu d'une perte tirée des activités abandonnées de 0,05 \$.

5. SITUATION FINANCIÈRE

Analyse des principaux mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 juin 2009

(en dollars)

Exercices terminés les 30 juin	2009	2008
Activités d'exploitation		
Perte nette	(31 875 614)	(16 613 388)
Ajustements pour perte des activités abandonnées, impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, amortissements, gain sur disposition d'immobilisations corporelles, perte de valeur des écarts d'acquisition, variation de la valeur sur contrats de change, moins-value (plus-value) sur placements temporaires, gain de change sur disposition de placements temporaires et perte (gain) de change	19 140 354	10 647 958
Variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation	(1 217 762)	(3 020 994)
Total	(13 953 022)	(8 986 424)
Activités de financement	3 023 694	20 959 437
Activités d'investissement	1 021 364	(2 866 898)
(Perte) gain de change sur encaisse libellée en monnaie étrangère	(13 511)	84 176
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	(10 657 016)	8 925 841
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	937 319	11 594 335

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, **les activités d'exploitation après variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation** ont utilisé des flux de trésorerie de près de 14,0 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de 9,0 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la perte nette, réduite des ajustements pour perte des activités abandonnées, impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, amortissements, gain sur disposition d'immobilisations corporelles, perte de valeur des écarts d'acquisition, variation de la juste valeur sur contrats de change, plus-value sur placements temporaires, gain de change sur disposition de placements temporaires et perte de change. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation a représenté un montant négatif de 1,2 million \$, comparativement à un montant négatif de 3,0 millions \$ pour l'exercice antérieur. Cette variation provient principalement de l'augmentation des débiteurs et des stocks résultant notamment des acquisitions dans le secteur des produits de filtration et des équipements médicaux.

Les activités de financement de l'exercice ont généré des fonds de 3,0 millions \$, comparativement à 21,0 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette variation provient du fait qu'au cours de l'exercice clos le 30 juin 2008, la Société avait réalisé une émission d'actions catégorie A et de bons de souscription qui avaient été exercés en fin d'exercice, comparativement à des émissions d'actions catégorie A et de bons de souscription pour un montant de 4,0 millions \$ au cours de l'exercice clos le 30 juin 2009 – rappelons à cet effet qu'au cours du premier trimestre clos le 30 septembre 2008, la Société avait émis 1,1 million d'actions catégorie A, qui ont été souscrites par l'ancien propriétaire de U-Bond (dans le cadre de l'acquisition de U-Bond par la Société, le 1^{er} août 2008). Cette émission a représenté un montant de près de 3,4 millions \$. Par ailleurs, des bons de souscription et des options d'achat d'actions ont été exercés pour un montant de 0,6 million \$. Depuis le début de l'exercice, la variation nette des avances et emprunts bancaires a représenté une sortie de fonds de plus de 0,5 million \$; ce montant aura servi principalement au

remboursement des emprunts bancaires. Par ailleurs, la Société a versé des intérêts sur débetures convertibles garanties de 0,2 million \$. Enfin, depuis le début de l'exercice, la dette à long terme a augmenté d'environ 0,2 million \$ et la Société a effectué un remboursement de capital sur sa dette à long terme de 0,5 million \$.

Les activités d'investissement ont généré des fonds de 1,0 million \$, comparativement à une utilisation de fonds de 2,9 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement du fait que la Société a encaissé des placements temporaires de 8,5 millions \$ au cours de l'exercice, comparativement à un encaissement de 1,6 million \$ au cours de l'exercice précédent. La Société a utilisé ces fonds principalement pour l'acquisition d'entreprises qui ont représenté un montant versé en espèces de 5,9 millions \$, pour l'implantation d'un système intégré de gestion et l'acquisition de propriétés intellectuelles ; de plus, des frais de développement capitalisés ont représenté plus de 0,3 million \$.

En conséquence, l'ensemble des mouvements de trésorerie de l'exercice a requis des **liquidités nettes** de 10,7 millions \$, comparativement à des liquidités générées de 8,9 millions \$ pour l'exercice précédent. La Société a terminé l'exercice avec des **espèces et quasi-espèces** de 0,9 million \$, comparativement à 11,6 millions \$ au 30 juin 2008.

Analyse du bilan au 30 juin 2009

Sommaire du bilan

	Au 30 juin 2009	Au 30 juin 2008
Actif à court terme	16 579 552	33 415 729
Actifs à court terme disponibles à la vente	1 998 371	3 750 470
Actif à long terme	28 481 877	19 862 928
Actifs à long terme disponibles à la vente	3 836 738	5 829 163
Total	50 896 538	62 858 290
Passif à court terme	4 434 543	3 767 313
Passifs à court terme disponibles à la vente	2 126 397	2 861 630
Passif à long terme	3 924 773	3 834 797
Passifs à long terme disponibles à la vente	1 924 217	2 621 403
Avoir des actionnaires	38 486 608	49 773 147
Total	50 896 538	62 858 290

Les changements survenus dans la situation financière de la Société entre les 30 juin 2008 et 30 juin 2009 reflètent notamment les résultats de la période – l'utilisation des placements temporaires tel qu'expliqué précédemment – les acquisitions d'Unitam, Noveko Algérie, Micron-Air, Purer Life et U-Bond – et la considération des activités de BLI en tant qu'activités abandonnées au 30 juin 2009.

Les acquisitions réalisées en juillet et août 2008 expliquent les accroissements de 1,7 million \$ des immobilisations corporelles et de 7,9 millions \$ des actifs incorporels, constitués notamment de propriétés intellectuelles, par rapport au 30 juin 2008. Par ailleurs, les actifs nets de BLI disponibles pour la vente ont représenté un montant de 1,8 million \$, tel qu'indiqué plus en détails à la note 5 afférente aux états financiers de l'exercice.

Au 30 juin 2009, **l'actif total** s'élevait à 50,9 millions \$, en baisse de 12,0 millions \$ sur celui au 30 juin 2008 et **le fonds de roulement** s'établissait à 12,0 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 2,8 :1), comparativement à 30,5 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 5,6:1) au 30 juin 2008.

L'avoir des actionnaires totalisait 38,5 millions \$, comparativement à 49,8 millions \$ au 30 juin 2008, reflétant principalement les accroissements de 10,7 millions \$ du capital-actions compte tenu des émissions d'actions catégorie A et de l'augmentation de 10,8 millions \$ du surplus d'apport reflétant la charge de rémunération à base d'actions, desquels a été soustraite une augmentation de 31,9 millions \$ du déficit.

Situation d'endettement (\$)

	Au 30 juin 2009	Au 30 juin 2008
Avances et emprunts bancaires	162 970	693 543
Tranche à court terme de la dette à long terme	754 584	416 944
Dette à long terme	1 455 182	973 462
Débtures convertibles garanties à court et long terme	1 789 827	2 462 909
Endettement total	4 162 563	4 546 858

La dette totale portant intérêt (avances et emprunt bancaires, tranche à court terme de la dette à long terme, dette à long terme et débtures convertibles garanties à court et long terme) se chiffrait à 4,2 millions \$ au 30 juin 2009, comparativement à 4,5 millions \$ au 30 juin 2008. Cette réduction d'endettement de 0,3 million \$ provient de la diminution de 0,7 million \$ des débtures convertibles due à la conversion de débtures d'un montant total en capital de 1,0 million \$ en 800 000 actions catégorie A au cours de la période, et de la réduction des avances et emprunts bancaires de plus de 0,5 million \$, tandis que la dette à long terme incluant la portion à court terme a augmenté de 0,8 million \$ à la suite des acquisitions réalisées au premier trimestre.

Renseignements sur le capital-actions

Au cours de l'exercice 2009, la Société a émis près de 4,0 millions d'actions catégorie A pour un montant total de 10,7 millions \$, dont 500 000 actions pour un montant de 1 976 500 \$ en contrepartie de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation d'Unitam — 240 000 actions pour un montant de 921 120 \$ en contrepartie de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Noveko Algérie, auxquelles s'ajoutent 16 800 actions émises pour un montant de 64 680 \$ en contrepartie d'un honoraire versé dans le cadre de cette acquisition — 600 000 actions pour un montant de 2 302 800 \$ en contrepartie de l'acquisition de 50 % des actions émises et en circulation de Micron-Air et de 100 % des actions émises et en circulation de Gestion Simon Labrecque Inc. — et 1 100 000 actions pour un montant de 3 355 000 \$ en espèces dans le cadre de l'acquisition de U-Bond.

De plus, la Société a émis 202 500 actions catégorie A à la suite de l'exercice de bons de souscription en contrepartie de 236 575 \$ en espèces et d'un transfert de 85 983 \$ des bons de souscription. Elle a aussi émis 511 666 actions catégorie A à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions en contrepartie de 427 582 \$ en espèces et d'un virement de 300 311 \$ du surplus d'apport. 800 000 actions catégorie A ont également été émises à la suite de l'exercice de droits de conversion de 1 000 000 \$ de débentures convertibles. Des montants de 774 953 \$ et de 239 064 \$ ont été respectivement transférés des débentures convertibles garanties et de la composante capitaux propres des débentures convertibles garanties.

Compte tenu de ces émissions, le capital-actions de la Société se composait de 67 058 693 actions catégorie A au 30 juin 2009, par rapport à 63 087 727 actions catégorie A au 30 juin 2008.

Autres engagements contractuels

Au 30 juin 2009, le solde des engagements contractuels en vertu des baux locatifs s'échelonnant jusqu'en 2014 s'établissait à 2,6 millions \$. Les paiements minimaux des cinq prochains exercices sont les suivants

2010 : 1 083 197 \$	2012 : 405 798 \$	2014 : 116 012 \$
2011 : 564 803 \$	2013 : 403 971 \$	

De plus, la Société s'est engagée à verser à une société actionnaire exerçant une influence notable, une redevance trimestrielle correspondant au moins de 45 000 \$ ou de 25 % des flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation, pour autant que ces derniers soient positifs et que le fonds de roulement soit supérieur à 6 millions \$. Ces versements s'effectueront jusqu'à l'atteinte du maximum de 520 000 \$ établi aux fins de l'entente. Au 30 juin 2009, aucun montant n'a encore été versé en vertu de cette entente.

La Société s'est aussi engagée à verser des redevances trimestrielles de 1 % des revenus bruts qui seront générés par le brevet acquis dans le cadre de l'acquisition de BLI et de tout autre brevet découlant de cette invention. Au 30 juin 2009, 10 045 \$ (2 287 \$ au 30 juin 2008) ont été versés en vertu de cette entente.

Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009, la Société a versé des intérêts de - \$ (847 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2008) à une société ultimement détenue par un actionnaire exerçant une influence notable. Ces charges ont été imputées aux frais financiers à l'état des résultats. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Le 17 juillet 2007, la Société a acquis un immeuble auprès d'une société dont les actionnaires administrateurs exercent une influence notable sur la Société. Cette opération non conclue dans le cours normal des activités, a été comptabilisée à la juste valeur de l'immeuble déterminée par un évaluateur indépendant. L'acquisition a été réglée en contrepartie de 1,2 million \$ en espèces.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2008, la Société a vendu des équipements médicaux pour un montant de 772 290 \$ à une société dont les actionnaires administrateurs exercent une influence notable sur la Société. Ces ventes ont été imputées aux revenus à l'état des résultats. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentées.

Instruments financiers

La juste valeur des espèces et quasi-espèces, de l'encaisse en fidéicommiss, des comptes clients, des avances à des actionnaires, des autres débiteurs, des intérêts à recevoir, des avances et emprunts bancaires, et des comptes fournisseurs et charges à payer correspond à leur valeur comptable en raison de leur date d'échéance à court terme.

La juste valeur des emprunts portant intérêt aux taux préférentiels majorés entre 1,0 % et 3,0 % d'une valeur comptable de 737 787 \$ correspond à leur valeur comptable en raison des taux d'intérêt variables dont ils sont assortis.

La valeur comptable et la juste valeur des autres actifs et passifs financiers à la fin de l'exercice se présentaient comme suit :

Aux 30 juin	2009		2008	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements temporaires	3 702 958\$	3 702 958\$	12 516 884\$	12 516 884\$
Dette à long terme	2 209 766\$	2 213 422\$	1 390 406\$	1 234 544\$
Débitures convertibles	1 789 827\$	1 789 827\$	2 462 909\$	2 462 909\$
Passifs à long terme disponibles à la vente	2 149 363\$	2 149 363\$	2 332 537\$	2 332 537\$

Les méthodes et hypothèses suivantes ont servi à estimer la juste valeur de chaque instrument financier :

i) Placements temporaires :

La juste valeur a été déterminée selon le cours du marché.

ii) Dette à long terme :

La juste valeur a été déterminée selon la valeur actualisée des versements futurs de capital et d'intérêts exigibles en vertu des contrats d'emprunt, actualisés en fonction des taux d'intérêt que la Société peut actuellement obtenir sur le marché pour des instruments d'emprunt identiques ou similaires.

iii) Débentures convertibles :

La valeur comptable se rapproche de la juste valeur étant donné que les débentures ont été actualisées en utilisant un taux d'intérêt sur le marché pour des débentures similaires n'ayant aucun droit de conversion.

Sources et besoins de fonds en 2009-2010

Depuis sa création, la Société a eu recours à des placements publics et privés pour financer sa croissance. Au fur et à mesure de sa croissance, la Société pourra aussi se prévaloir de financement sous forme de dette pour financer ses projets futurs. E.C.M. dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 200 000 € qui est utilisé pour un montant de 140 625 € (ou 229 177 \$) au 30 juin 2009. Ce crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,2 %. SyMa dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 150 000 \$ qui n'est pas utilisé au 30 juin 2009. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 2,5 %, est garanti par un certificat de dépôt détenu par la Société et il est renouvelable annuellement. Micron-Air dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 250 000 \$ qui est utilisé pour un montant de 150 366 \$ au 30 juin 2009. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,5 % est renégociable annuellement. Selon les clauses régissant cet emprunt, le prêt ne doit pas excéder une certaine limite basée sur la valeur des créances et des stocks et Micron-Air doit maintenir un ratio de fonds de roulement minimum, un ratio de dettes totales sur la valeur nette tangible maximal ainsi qu'un niveau d'avoir des actionnaires minimal de 400 000 \$. Au 30 juin 2009, la filiale ne respectait pas tous ces ratios. Unitam dispose d'un crédit d'exploitation de 15 000 \$ qui n'était pas utilisé au 30 juin 2009. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 3,0 % est garanti par les débiteurs et le cautionnement personnel d'un administrateur. Ce crédit est renouvelable annuellement.

Placement privé en cours — Le 4 septembre 2009, la Société a annoncé la conclusion d'une entente en vertu de laquelle Valeurs mobilières Desjardins inc. agit présentement en tant que chef de file pour un syndicat de placeurs pour compte afin de lever approximativement 10 millions \$ d'unités (les « unités ») par voie de placement pour compte (le « placement »). Le processus de placement poursuit actuellement son cours et sa clôture devrait avoir lieu sous peu. Pour davantage de détails à ce sujet, se référer à la rubrique « Placement privé d'approximativement 10 millions \$ » de ce rapport de gestion.

6. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Nous sommes inscrits à la Bourse de Toronto depuis le 28 juillet 2008. Avant cette date, nous étions un émetteur émergent aux termes du *Règlement 51-102 – Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 »). À ce titre, contrairement à ce qui se produit pour l'attestation requise aux termes du Règlement 52-109, l'attestation de base pour émetteur émergent que nous devons fournir ne comprenait pas de déclaration relative à l'établissement et au maintien un système de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et d'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens où l'entend le Règlement 52-109. Plus précisément, les dirigeants signataires n'effectuaient aucune déclaration quant aux : i) contrôles et autres procédures ayant pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information à communiquer par l'émetteur dans ses rapports produits ou déposés aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières était enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais prévus dans ladite législation; et ii) à l'existence d'un processus permettant de fournir une assurance raisonnable relative à la fiabilité de l'information financière qui était communiquée et à des états financiers établis à des fins externes conformément aux PCGR de l'émetteur. Cependant, nos dirigeants signataires étaient tenus de garantir que des processus leur assurant des connaissances suffisantes pour justifier les déclarations qu'ils faisaient dans l'attestation avaient été adoptés.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Notre direction est tenue d'établir et de maintenir des CPCI ayant pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de communiquer dans les documents annuels et intermédiaires et d'autres rapports (les « rapports ») produits ou déposés aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais énoncés dans la législation applicable sur les valeurs mobilières. Les CPCI comprennent notamment les contrôles et procédures ayant pour objet de garantir que l'information qui doit être communiquée par un émetteur dans les rapports qu'il produit ou dépose aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières, soit effectivement compilée et transmise à la direction de l'émetteur, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière ou des personnes exerçant des fonctions semblables, selon le cas, afin de permettre la prise de décision rapide concernant la communication de l'information exigée.

Au 30 juin 2009, une évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information financière a été effectuée sous la supervision de notre direction, incluant le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière, conformément au Règlement 52-109. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes diffusé par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

En fonction de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière ont conclu que certains aspects de nos CPCI présentaient des faiblesses importantes et n'étaient pas efficaces. Les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont cependant pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés annuels et intermédiaires pour les exercices terminés les 30 juin 2009 et 2008. Nous avons identifié les faiblesses importantes suivantes :

Contrôles au niveau de l'entité

Nous n'avons pas maintenu un environnement de contrôle complètement efficace tel que défini conformément au cadre de contrôle du COSO. Plus précisément, nous n'avons pas de manuels complets de procédures afin de communiquer clairement les rôles et responsabilités de la direction et des employés en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de notre information financière. Afin d'atténuer ce risque, la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, des révisions trimestrielles des états financiers par nos filiales et par le comité de vérification. Ces procédures manuelles ont été utilisées pour les exercices terminés les 30 juin 2009 et 2008.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Nos CIIF comprennent notamment des politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers qui, de façon suffisamment détaillée, reflètent de façon exacte et juste les opérations sur les actifs de la Société et la disposition de ces derniers; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit afin de permettre l'établissement des états financiers conformément aux PCGR et de garantir que les revenus sont encaissés et les dépenses effectuées uniquement avec l'autorisation de la direction; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection rapide de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs qui pourraient avoir des effets importants sur les états financiers.

Nous avons effectué une évaluation de l'efficacité et des faiblesses importantes de notre CIIF sous la supervision et avec la participation de notre direction, y compris le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, notamment en ce qui concerne la conception du CIIF au 30 juin 2009. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes COSO. Dans le cadre de l'évaluation, ont fait l'objet d'un examen les procédures conçues pour garantir que l'information à communiquer dans les rapports que nous déposons aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais précisés dans les règles et formulaires prévus par ladite législation et transmise à notre direction, le cas échéant, afin de permettre l'échange de vues concernant la communication de l'information exigée. Après cet examen, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu en fonction de cette évaluation que certains aspects du CIIF présentaient des faiblesses importantes et n'étaient pas efficaces. Les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont cependant pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés annuels et intermédiaires pour les exercices terminés le 30 juin 2009 et 2008. Nous avons identifié les faiblesses importantes suivantes :

Contrôles généraux des technologies de l'information

Nous n'avons pas adéquatement maintenu de contrôle efficace sur la gestion de nos inventaires et sur l'accès à notre système comptable au sein du département de comptabilité. De plus, les bandes de sauvegarde ne font pas l'objet de tests périodiques visant à assurer leur exactitude et il n'existe pas de plan stratégique des technologies de l'information ni de plan de continuité de l'exploitation. Il n'existe pas non plus de révision périodique des journaux de sécurité relativement aux ouvertures de session non réussies. Nous procédons actuellement à la mise en œuvre de contrôles relatifs au développement de programmes et aux changements apportés aux programmes.

La possibilité que quelqu'un puisse accéder sans autorisation aux documents comptables et les modifier est atténuée par le fait que la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, ainsi que des révisions trimestrielles des états financiers par la direction et le comité de vérification.

Processus d'information financière de fin de période

Nous n'avons pas maintenu de contrôles efficaces du processus d'information financière de fin de période. Plus précisément, aucun contrôle ne permettait de s'assurer que i) les écritures de journal de consolidation et les écritures de journal plus complexes, récurrentes et non récurrentes, sont passées en revue par une personne autre que l'auteur; ii) une liste de contrôle sur l'information à fournir trimestriellement est utilisée afin de s'assurer de la conformité aux PCGR du Canada, iii) l'accès aux feuilles de calcul utilisées au cours du processus de fin de période de la Société est restreint au personnel approprié du département de la comptabilité, et iv) tous les soldes de comptes qui nécessitent des estimations comptables sont passés en revue par une personne autre que l'auteur.

Nous avons relevé des faiblesses importantes liées à la conversion en dollars canadiens des états financiers de nos filiales étrangères. Les faiblesses liées aux contrôles internes relèvent d'une conception inadéquate des contrôles liés à la révision de la comptabilisation de la conversion en dollars canadiens des postes des états financiers des filiales étrangères lors du processus de consolidation. Ces faiblesses pourraient entraîner des corrections importantes dans la comptabilisation des gains ou pertes non réalisées sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes.

Séparation des tâches

Nous présentons des contrôles déficients en ce qui a trait à la séparation des tâches au sein de notre département de comptabilité et de finances en raison de la taille du service. Plus précisément, en raison du nombre restreint d'employés au département de comptabilité et de finances, certains employés de ce département cumulent des tâches incompatibles qui permettent la création, la révision et le traitement de certaines données financières sans qu'elles ne soient révisées ou autorisées de manière indépendante. Afin d'atténuer ce risque, la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, des révisions des états financiers par nos filiales ainsi que des révisions trimestrielles des états financiers par le comité de vérification. Ces procédures manuelles ont été effectuées pour les exercices terminés les 30 juin 2009 et 2008.

Corrections des faiblesses importantes relatives au contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information

Après le 30 juin 2009, nous avons commencé à prendre les mesures suivantes, ou nous avons planifié de le faire, afin de remédier aux faiblesses importantes identifiées au 30 juin 2009 relativement aux CPCI et CIIF.

Contrôles au niveau de l'entité

La direction et le comité de vérification participent activement à la prise des mesures à l'égard des déficiences identifiées, notamment la supervision de la mise en œuvre par la direction des mesures correctives décrites ci-dessous.

Contrôles généraux des technologies de l'information

Nous mettrons en œuvre des politiques et des procédures améliorées relativement au contrôle de nos inventaires et aux technologies de l'information (TI) notamment en ce qui a trait à la gestion des changements au système, au développement des programmes, à l'accès aux feuilles de calcul utilisées au cours du processus de fin de période et au fonctionnement des TI et aux services de surveillance connexes. La mise en place d'un nouveau système comptable durant l'exercice en cours permettra de corriger la déficience en matière d'accès au système comptable. Nous mettrons au point et mettrons en œuvre un plan stratégique global des TI et un plan de continuité de l'exploitation.

Processus d'information financière de fin de période

Nous continuerons à mettre au point des contrôles du processus d'information financière de fin de période lorsque cela est possible. À mesure que l'entreprise prendra de l'expansion, nous planifions augmenter le nombre de personnes travaillant au processus de fin de période et d'augmenter le niveau de connaissances en comptabilité. En ce qui concerne les contrôles liés à la révision de la comptabilisation de la conversion des postes des états financiers des filiales étrangères lors du processus de consolidation, ils ont été analysés, et la direction a modifié certains processus et ajouté des mesures de contrôle interne afin de corriger ces faiblesses.

Séparation des tâches inadéquate

Nous continuons à utiliser des mesures appropriées afin de restreindre l'accès ou de surveiller de façon indépendante les accès aux systèmes et à assigner correctement les rôles et responsabilités aux employés afin d'assurer une séparation des tâches adéquate lorsque cela est possible. À mesure que l'entreprise prendra de l'expansion, nous augmenterons le nombre de personnes travaillant à la comptabilité.

Nous sommes conscients que certaines des faiblesses identifiées ci-dessus sont inhérentes à une entreprise de notre taille. Néanmoins, nous croyons à l'établissement de CPCI et de CIIF rigoureux et nous nous engageons à y parvenir. Il faudra du temps pour mettre en place les contrôles et les procédures rigoureux que souhaitent notre direction et notre conseil d'administration. Il ne nous est pas possible pour le moment d'estimer les délais nécessaires à la mise en place des étapes décrites ci-dessus. La direction continuera à évaluer l'efficacité de notre environnement global de contrôle et à perfectionner les contrôles existants, tel qu'elle le jugera nécessaire, en collaboration avec le comité de vérification, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière. Encore une fois, les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice terminé le 30 juin 2009 ou des années précédentes.

Outre les efforts afin de remédier aux faiblesses auxquelles il est fait référence ci-dessus, et outre la mise en œuvre du CIIF, il n'y a pas eu de changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre CIIF. La direction, incluant le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière, a discuté de ces questions et des mesures correctives nécessaires avec le comité de vérification de la Société.

Nous présenterons l'évolution récente des mesures correctives dans nos rapports de gestion trimestriels et annuels.

Même si notre direction estime que les pratiques actuelles de communication de l'information et les contrôles et procédures internes fournissent des garanties raisonnables, elle souligne que l'on ne peut s'attendre à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information ou les contrôles financiers internes empêchent toute erreur humaine et toute manœuvre visant à contourner ou à éviter l'application des contrôles et procédures. Un système de contrôle, peu importe la qualité de sa conception ou de son exploitation, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs sont atteints.

Limitation de l'étendue de la conception

Nous avons également effectué une évaluation des faiblesses importantes de nos CPCI et de notre CIIF sous la supervision et avec la participation de notre direction, y compris notre président et chef de la direction et notre chef de la direction financière, notamment en ce qui concerne la conception de nos CPCI et de notre CIIF au 30 juin 2009 pour Noveko Algérie et Purer Life, respectivement acquises les 17 juillet et 1^{er} août 2008. Il a été déterminé que ces deux entreprises acquises comportent des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. En conséquence, les dirigeants signataires limitent l'étendue de la conception des CPCI et du CIIF à l'égard de Noveko Algérie et Purer Life. Toutefois, et tel qu'exigé par le Règlement 52-109, l'information sommaire suivante est fournie à l'égard de ces entités:

	Purer Life	Noveko Algérie
Revenus	1 013 057	2 118 976
Bénéfice (perte) net(te)	56 783	(513 516)
Actif court terme	767 313	2 164 021
Actif long terme	113 249	148 803
Passif court terme	278 602	1 586 224
Passif long terme	-	826 876

7. RISQUES ET INCERTITUDES

Un investissement dans nos titres comporte un grand nombre de risques et devrait être considéré spéculatif en raison de la nature de nos activités et de celles de nos filiales, ainsi que de leur stade de développement respectif. Avant de prendre une décision d'acheter ou de vendre nos titres, vous devriez considérer avec soin les facteurs de risques et incertitudes suivants. Les risques et incertitudes discutés ci-après ne sont pas les seuls auxquels nous pourrions être confrontés. Ainsi, des risques ou des incertitudes additionnels qui nous sont inconnus présentement ou que nous ne jugeons pas significatifs pourraient s'avérer importants et affecter défavorablement nos affaires. Si l'un des risques suivants se concrétisait, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur notre entreprise, notre situation financière et sur nos résultats d'exploitation. Dans un tel cas, le cours de nos actions catégorie A pourrait diminuer, et vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. De plus, si nous faisons défaut de rencontrer les attentes du marché, le cours de nos actions catégorie A pourrait également diminuer. L'analyse des risques qui suit contient des énoncés de nature prospective qui pourraient être significativement différents des résultats réels.

Risques reliés à notre situation financière

Nous n'avons généré aucun profit jusqu'à maintenant

Nous n'avons généré, jusqu'à ce jour, aucun profit découlant de nos opérations et l'émission de nos titres (incluant nos débentures convertibles garanties) a fourni la quasi-totalité de notre fonds de roulement. De fait, nous avons subi d'importantes pertes jusqu'à maintenant et aucune assurance ne peut être fournie à l'effet que nos activités deviendront profitables. Notre capacité à générer des profits et un fonds de roulement positif dans le futur dépend de plusieurs facteurs (incluant, notre capacité à développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits, la vitesse de pénétration de nos produits dans leurs marchés visés respectifs, l'intensité de la compétition que nous affronterons et la disponibilité de capitaux additionnels pour poursuivre notre plan d'affaires). Une incapacité à générer des fonds à même nos opérations aura un effet important sur nos affaires, nos résultats d'exploitations et notre situation financière.

Nous aurons besoin de capitaux supplémentaires

Afin de continuer nos activités et de soutenir notre croissance, nous aurons besoin de recueillir à très court terme des capitaux additionnels de prêteurs ou des marchés financiers, ou des deux. Nous procédons actuellement à un placement privé tel que décrit à la rubrique « Placement privé d'approximativement 10 millions \$ » de ce rapport de gestion. Rien ne garantit cependant que nous puissions le compléter avec succès.

Même si nous complétons ce placement privé avec succès, nous aurons besoin de recueillir d'autres fonds dans le futur et ce, pour soutenir notre croissance. Nous pourrions être incapables de recueillir de tels fonds à des conditions favorables. Notre capacité à mettre sur pied un tel financement dépendra de notre performance mais, aussi, des conditions du marché. Si nous sommes incapables de recueillir des capitaux additionnels, nous nous retrouverons dans une situation financière difficile qui pourrait même affecter la viabilité de notre entreprise. D'autre part, si nous émettons de nouvelles actions, les actionnaires actuels pourraient subir une dilution de leurs actions.

Risques économiques

Conditions économiques actuelles

Un ralentissement économique pourrait entraîner une diminution de la demande pour nos produits. La croissance des activités de nos clients est affectée par les conditions économiques actuelles ce qui pourrait se répercuter sur nos propres résultats. Nous ne pouvons prédire l'impact des conditions économiques actuelles sur nos résultats futurs, ni les délais pour une reprise économique. Au cours de la présente période de ralentissement économique, nos clients actuels et potentiels peuvent réduire ou reporter leurs achats, incluant même les achats faisant l'objet de commandes ou contrats en cours. Cette situation pourrait aussi entraîner des délais pour le recouvrement des créances ou des défauts de paiement et donc des résultats d'exploitation inférieurs. Des pressions à la baisse sur les prix liées à un ralentissement économique pourraient aussi entraîner des diminutions de nos revenus. Tous ces facteurs pourraient affecter négativement notre rentabilité.

Risques de change

Nous prévoyons qu'une portion significative de nos revenus proviendra de juridictions à l'étranger. Par conséquent, une portion significative de nos revenus sera comptabilisée en monnaie étrangère (principalement en dollars américains et en euros) alors que nos frais d'exploitation sont principalement encourus en dollars canadiens. Une fluctuation du cours des changes entre ces monnaies étrangères et le dollar canadien pourrait avoir un effet important sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés à des gains ou pertes de change latents à l'égard de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en devises autres que le dollar canadien. Notre monnaie de mesure, le dollar canadien, est principalement à risque à l'égard du dollar américain.

Nous faisons affaires internationalement

Nos filiales sont situées au Canada, en Europe, en Afrique du Nord et à Taïwan. Nous vendons présentement une portion importante de nos produits à l'extérieur du Canada et nous prévoyons que nos ventes à l'étranger vont s'accroître dans un avenir rapproché. Ces opérations à l'étranger requièrent beaucoup d'attention de la part de la direction ainsi que des ressources financières importantes tout en nous soumettant aux risques inhérents aux opérations internationales. En effet, les transactions commerciales à caractère international comportent des risques inhérents comme les barrières tarifaires, les risques politiques, les incertitudes reliées à la protection et à l'exploitation de la propriété intellectuelle dans des pays étrangers, l'augmentation de taxes (incluant les taxes à la valeur ajoutée) et les modifications aux lois et politiques de ces pays qui peuvent affecter nos opérations. Tout défaut de nous conformer ou de considérer adéquatement l'un ou l'autre de ces facteurs pourrait mitiger le succès de nos opérations internationales et avoir des effets négatifs importants sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les membres de notre groupe effectuent des transactions entre apparentées

Nous effectuons des opérations entre les membres de notre groupe et parfois dans des juridictions différentes. Certains membres de notre groupe fournissent des produits et des services à d'autres membres de ce même groupe et peuvent même effectuer d'importantes transactions entre eux. Nos revenus et nos liquidités futurs pourraient être affectés négativement si les autorités fiscales de l'une de ces juridictions contestaient avec succès nos politiques en matière de prix de transfert.

Autres considérations fiscales

Même si nous sommes d'avis que toutes les dépenses et tous les crédits d'impôts réclamés par la Société et ses filiales, incluant ceux liés à la recherche et au développement, sont raisonnables et déductibles et qu'ils ont été correctement déterminés, rien ne garantit que les autorités fiscales canadiennes ou étrangères en conviennent. Si ces autorités fiscales réussissaient à contester avec succès la déductibilité de nos dépenses ou le bien-fondé des crédits d'impôts réclamés, nos résultats d'exploitation en seraient affectés. Nous pouvons être assujettis, directement ou indirectement, par l'intermédiaire de nos filiales, à l'impôt sur nos activités à l'étranger. Bien que nous soyons d'avis que le paiement de cet impôt ait été pris en compte dans nos livres et registres ainsi que dans nos états financiers, les autorités fiscales de ces pays étrangers, pourraient en contester le montant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation.

Risques d'affaires

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société est tenue d'établir et de maintenir un système de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) au sens du Règlement 52-109. Dans ce rapport de gestion, à la rubrique « Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière », la direction a conclu que certains aspects des CPCI et CIIF de la Société présentaient des faiblesses importantes et n'étaient pas efficaces. Même si les faiblesses importantes des CPCI et CIIF identifiées par la direction n'ont pas nécessité de modifications à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires pour les exercices terminés les 30 juin 2009 et 2008, elles constituent néanmoins des facteurs de risques que le lecteur doit prendre en compte.

Risques liés à la capacité de répondre à la demande des produits antimicrobiens

Le marché mondial des masques et des filtres à air antimicrobiens présente un énorme potentiel que nous comptons exploiter sans tarder compte tenu des avantages uniques que présentent nos produits et les risques d'épidémies, voire de pandémies. Nous avons établi différentes alliances stratégiques tant pour la production que pour la commercialisation de nos produits. Nous poursuivons activement nos démarches afin d'établir de façon fiable notre capacité de production et de distribution de nos masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens et de nos filtres antimicrobiens pour nous permettre de répondre à la demande. Cependant, nous venons à peine de débiter nos activités dans ce domaine et des risques existent relativement à notre aptitude à répondre à la demande en cas d'épidémies ou de pandémies, en raison d'un manque de capacité de production ou de distribution, ou de problèmes relatifs à la réglementation applicable.

Capacité à protéger notre propriété intellectuelle

Le succès du Groupe dépend, dans une certaine mesure, de notre capacité à protéger efficacement nos technologies et propriétés intellectuelles principales. À cet égard, nous protégeons nos droits de propriété intellectuelle de diverses manières, notamment, par des brevets, des secrets commerciaux, des marques de commerce et des droits d'auteurs ainsi que par des dispositions contractuelles usuelles. Nous ne savons pas si nos demandes de brevets seront accordées ou si nous devons restreindre ou modifier nos revendications. Tout brevet qui nous est accordé peut être contesté, contourné ou invalidé dans le cours de nos affaires et nous pourrions être incapables d'empêcher des tierces parties d'enfreindre nos

brevets. Défendre notre propriété intellectuelle pourrait nous occasionner des frais légaux importants, accaparer l'attention de nos dirigeants et entraîner des retards importants dans la commercialisation de nos produits. Le résultat de tout litige et de toute négociation est imprévisible. De telles infractions à notre propriété intellectuelle pourraient survenir dans des juridictions où les droits de propriété intellectuelle ne sont pas aussi bien protégés qu'en Amérique du Nord. Par conséquent, il nous est impossible de prédire avec certitude qu'elles seront les protections réelles offertes par ces brevets. Nous pourrions également faire face à une concurrence dans des juridictions où aucun brevet ne nous a encore été accordé.

Nous pourrions également faire l'objet de poursuites à l'effet que nous enfreignons la propriété intellectuelle de tierces parties. De telles poursuites, même non fondées, pourraient entraîner les mêmes conséquences que celles occasionnées pour la protection de notre propriété intellectuelle.

Nous nous fondons également sur des secrets commerciaux et sur notre savoir-faire qui ne sont pas protégés par des brevets. Afin de protéger cette information, nous signons des ententes de confidentialité avec les personnes qui ont accès à celle-ci, tels nos manufacturiers et distributeurs actuels ou potentiels, nos employés et consultants. Toutes ces personnes pourraient enfreindre leurs obligations de confidentialité et divulguer notre information confidentielle. Faire respecter nos droits par une personne qui obtiendrait illégalement nos secrets commerciaux ou qui les utiliserait, est une tâche difficile, coûteuse et accaparante et le résultat en est imprévisible.

Nous croyons que notre technologie de filtration antimicrobienne utilisée dans la confection de nos masques chirurgicaux et respirateurs et dans nos filtres à air présente des caractéristiques uniques. Notre technologie antimicrobienne est protégée par des brevets et des demandes de brevets. Un de nos brevets a déjà été révisé par le USPTO suite à une requête de réexamen ex-parte anonyme. Notre brevet a été maintenu mais nous ne pouvons pas garantir que tel brevet (ou tout autre de nos brevets ou demandes de brevets) ne sera pas contesté à nouveau devant les instances administratives ou devant les tribunaux.

Il existe certains autres procédés manufacturiers permettant de rendre des masques antibactériens, incluant le trempage dans une solution antibactérienne ou l'application d'agents antibactériens à la surface des masques. Nous sommes d'avis que notre procédé est plus efficace et moins coûteux que ces autres procédés. Le processus manufacturier propre à Noveko qui permet de neutraliser les virus et bactéries, consiste à incorporer ou lier moléculairement les agents chimiques aux fibres elles-mêmes. Certains procédés en vertu desquels les agents chimiques ne sont pas ainsi incorporés ou liés moléculairement dans les fibres pourraient comporter des risques si les agents chimiques se libèrent et se dispersent dans l'air ou l'environnement immédiat. De plus, la durée de vie utile de ces masques pourrait être inférieure à celle des nôtres dans la mesure où des produits chimiques s'en évaporaient.

Plusieurs de nos produits sont fortement réglementés

En raison de leur utilisation, de leur caractère antimicrobien ou du fait qu'ils contiennent des produits chimiques, plusieurs de nos produits sont réglementés à titre d'équipements médicaux (masques chirurgicaux et respirateurs, échographes), à titre de produits naturels, de cosmétiques ou à titre de drogues (produits désinfectants, selon la juridiction pertinente) ou sont autrement réglementés. Par conséquent, vous devez être conscient des risques, problèmes, délais, dépenses et difficultés que nous pouvons rencontrer en raison de l'environnement fortement réglementé qui régit nos produits et activités. Cette réglementation n'est pas uniforme dans chacun des marchés où nous commercialisons ou avons l'intention de commercialiser nos produits, ce qui entraîne des difficultés additionnelles pour leur mise en marché. Cette réglementation régit, entre autres, l'endroit et les conditions dans lesquelles sont fabriqués certains produits, les tests auxquels nous devons procéder pour prouver, entre autres, leur efficacité ou leur sécurité, l'étiquetage de même que les documents promotionnels utilisés dans le cadre de leur commercialisation. Nous devons également nous conformer aux « règles de bonnes pratiques de fabrication » et aux standards ISO qui nous sont applicables. L'obtention des approbations réglementaires requises est un processus long, coûteux et incertain. Tout refus ou tout délai dans l'obtention de ces approbations pourrait entraîner des conséquences négatives importantes pour notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, les approbations accordées peuvent être retirées ou non renouvelées si nous ne respectons pas la réglementation applicable ou les conditions y afférentes.

Nos masques et filtres antimicrobiens pourraient ne pas être acceptés par nos clients potentiels

Nos masques chirurgicaux, respirateurs et filtres antimicrobiens sont des produits nouveaux sur le marché. Même si nous croyons que nos produits offrent des avantages importants par rapport à leurs concurrents, nous ne pouvons fournir aucune assurance quant au succès de leur commercialisation. Un manque potentiel de clients ou un délai dans l'acceptation de nos produits par le marché pourrait entraîner des conséquences négatives importantes sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Dépendance envers nos fournisseurs pour les agents chimiques

Nous dépendons de nos fournisseurs afin qu'ils nous procurent les différentes composantes nécessaires à la fabrication de nos produits. En ce qui concerne nos masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens, il est particulièrement important d'utiliser les mêmes agents chimiques lors de leur fabrication. En effet, tout changement dans les agents chimiques utilisés dans la fabrication des masques pourrait requérir une revalidation des propriétés des composantes utilisées. Le défaut de démontrer qu'un nouvel agent chimique utilisé possède les mêmes caractéristiques que celui qu'il remplace pourrait nécessiter la soumission d'une nouvelle demande 510(k) auprès de la FDA pour la mise en marché de nos masques et respirateurs aux États-Unis. Ceci entraînerait de nouveaux délais dans leur commercialisation, ce qui pourrait entraîner des conséquences négatives importantes sur nos activités aux États-Unis ainsi que sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Coûts des matières premières

Le coût des matières premières représente une portion significative de nos coûts de production. Même si nos filiales utilisent divers matériaux dans la fabrication de leurs produits respectifs, le polypropylène ainsi que certains produits chimiques constituent les matières premières principales à l'égard de nos masques chirurgicaux, respirateurs et filtres à air antimicrobiens. Le prix du polypropylène est lié directement, entre autres, au prix du pétrole brut, à la demande et à la capacité de production de l'industrie des polymères. Quoique la situation soit la même pour nos concurrents, des hausses importantes du coût des matières premières pourraient avoir des conséquences négatives importantes sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière.

Produits de filtration de l'air

Même si la combinaison de notre technologie de filtration antimicrobienne à la technologie de tissage tridimensionnel de Purer Life nous permet d'offrir au marché une proposition comportant des avantages significatifs par rapport à la concurrence, il n'en demeure pas moins que les filtres à air de Noveko constituent une offre nouvelle sur le marché. Également, nos concurrents sont des entreprises bénéficiant de ressources de beaucoup supérieures aux nôtres pour commercialiser leurs produits. Pour réussir à pénétrer avec succès ce vaste marché, notre stratégie consiste à développer et à commercialiser des filtres à air destinés à des applications spécifiques, tels que les filtres à air commercialisés dans l'industrie porcine ainsi que les filtres que nous développons actuellement en partenariat avec Aerosys pour le marché aéronautique. Cependant, nous ne pouvons garantir que nous parviendrons à pénétrer ces marchés de façon significative.

Il existe sur le marché plusieurs produits pour la qualité de l'air destinés au secteur résidentiel qui sont similaires à ceux produits par Épurair. Certains de ces produits sont manufacturés par de grandes entreprises aux ressources financières de beaucoup supérieures aux nôtres. Épurair ne détient aucun brevet pour ses produits.

Produits désinfectants

Il existe plusieurs fabricants de produits désinfectants similaires à ceux commercialisés par Noveko sous la marque Azuro^{MC} et dont plusieurs sont des multinationales aux ressources financières considérablement supérieures à celles de notre groupe. Noveko ne détient aucun brevet à l'égard des produits Azuro^{MC}. Cependant, en raison de la demande croissante pour ce type de produits et de la signature récente d'une entente de licence avec Microban International, Ltd. pour l'utilisation de la marque MICROBAN[®], nous sommes confiants de réussir à nous démarquer de la compétition. Cependant, nous ne pouvons offrir aucune garantie à cet effet.

Risques reliés aux échographes

À l'échelle mondiale, il existe de nombreux fabricants d'échographes dont certains sont des multinationales aux ressources beaucoup plus importantes que celles de notre groupe. Dans le secteur vétérinaire, ces grandes sociétés n'œuvrent pas actuellement dans les mêmes créneaux qu'ECM et leurs produits n'offrent pas les mêmes caractéristiques, soit la portabilité, l'auto-alimentation et les prix concurrentiels. Cependant, cette situation pourrait changer dans le futur. Plusieurs autres entreprises de moindre envergure offrent des produits aux caractéristiques similaires aux échographes d'ECM, notamment des sociétés chinoises. Ces dernières constituent des concurrents potentiels dans tous les marchés visés par ECM. Dans le secteur humain, un nouveau marché pour ECM, nous faisons face à une vive concurrence de la part de multinationales. En réponse à cet environnement concurrentiel, nous avons adopté une stratégie de marché sélective, améliorant

constamment les propriétés particulières de nos produits et minimisant les coûts de fabrication afin d'offrir des produits à prix concurrentiel. Nous croyons que le marché, notamment en ce qui concerne les bovins et les animaux de compagnie, ne reconnaît pas encore le plein potentiel associé à l'utilisation d'échographes portatifs. Notre aptitude à faire connaître les caractéristiques particulières de ces produits sera déterminante pour la croissance de ce secteur.

Risques reliés aux activités de transformation des produits d'acier

BLI œuvre dans l'industrie de l'acier, laquelle est sujette à de fréquentes fluctuations de prix résultant des tendances de l'offre et de la demande et de la situation économique en général.

BLI occupe une petite niche au Canada, soit la transformation et la distribution de produits d'acier fabriqués selon les spécifications des clients. BLI compte plusieurs concurrents dans ce secteur. Par contre, peu de compagnies canadiennes sont équipées pour transformer l'acier en un produit fini, ou sont autonomes à l'égard de la coupe et de l'usinage de l'acier. Le lecteur doit cependant noter que BLI n'étant plus stratégique aux fins de notre croissance, nous avons décidé de vendre cette filiale. Par conséquent, les activités de BLI sont traitées à titre d'activités abandonnées dans ce rapport de gestion. Il n'y a aucune garantie que la vente de BLI puisse se réaliser à court terme et à des conditions favorables à la Société.

Nous dépendons de nos employés clés

La gestion du groupe est assurée par un nombre restreint d'employés clés et le départ de l'un ou l'autre de ceux-ci pourrait entraîner des conséquences négatives sur les activités du Groupe. Nous pallions en partie à ce risque en recrutant des employés expérimentés dans nos différents secteurs d'activités.

Pour nous assurer du succès de notre entreprise, nos dirigeants et employés clés doivent posséder une connaissance approfondie de nos produits, de nos clients et des marchés dans lesquels nous évoluons. Compte tenu de la situation économique actuelle, nous devons être en mesure de retenir nos employés et de pouvoir en recruter d'autres pour maintenir notre croissance. Notre personnel est réparti à travers le monde au sein de nos différentes filiales. Cette décentralisation comporte des avantages mais également des inconvénients. Ces inconvénients constituent des risques additionnels, notamment, au niveau de la réalisation de notre plan d'affaires lorsque des actions concertées sont requises.

Compte tenu du marché du travail fortement concurrentiel, nous pourrions ne pas être en mesure d'engager et de retenir les employés dont nous avons besoin, ce qui pourrait entraîner des conséquences négatives importantes pour notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Risque de poursuites judiciaires

Dans le cours normal de nos activités, nous pourrions faire l'objet de poursuites, de réclamations et de litiges pour des sommes supérieures à notre assurance responsabilité en vigueur. En date du 30 juin 2009, il n'y avait aucune poursuite à l'encontre de l'un ou l'autre des membres de notre groupe qui ne soit déjà provisionnée dans nos états financiers.

Capacité d'identifier et de compléter des acquisitions stratégiques afin de contribuer à notre croissance future

Même si nous n'envisageons pas, à court terme, de procéder à des acquisitions, nous pourrions cependant devoir procéder, à plus long terme, ou même avant si les circonstances s'y prêtent, à des acquisitions stratégiques pour assurer notre croissance future. Cependant, nous pourrions être incapables : i) d'identifier adéquatement les cibles d'acquisition à prix raisonnables, ii) d'évaluer adéquatement la juste valeur marchande des cibles potentielles ou, iii) de compléter ces acquisitions dans les délais requis. De plus, si nous procédons à de telles acquisitions, les liquidités de la Société pourraient être requises afin de les compléter, diminuant ainsi les ressources en liquidités et en capital disponibles, ou une émission d'actions pourrait être nécessaire, causant une dilution significative des actionnaires actuels. Finalement, l'identification et la réalisation des acquisitions nécessitant beaucoup d'attention de la part de la direction ainsi que d'importantes ressources financières, notre entreprise pourrait en être affectée défavorablement, de même que nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Conflits d'intérêts

Les administrateurs et hauts dirigeants de notre groupe, détenaient, directement ou indirectement, ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur approximativement 35,7% de toutes les actions catégorie A émises et en circulation de la Société au 30 juin 2009. Des conflits d'intérêts peuvent survenir entre les intérêts des membres du conseil d'administration et de la haute direction à ce titre et leurs intérêts individuels respectifs à titre d'actionnaires. Par exemple, de tels conflits d'intérêts pourraient survenir lors de la détermination de leur rémunération, de l'octroi d'options ou dans d'autres situations similaires. Les administrateurs et les membres de la direction se doivent cependant, conformément aux lois et à la réglementation applicables, d'agir au mieux des intérêts de la Société.

Risques reliés à nos titres

Le cours de nos actions catégorie A fluctue considérablement

Le cours de nos actions catégorie A a été et peut être sujet à des fluctuations importantes. Ainsi, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2009, le cours des actions catégorie A a varié entre un bas de 0,46 \$ et un haut de 4,30 \$ (cours de clôture de 2,19 \$ le 30 juin 2009). Des facteurs tels que l'annonce des résultats d'exploitation et de la situation financière sur une base annuelle et trimestrielle, les délais encourus pour l'approbation de nos produits réglementés, la difficulté de pénétrer certains marchés ou le défaut de répondre aux attentes du marché sont tous des facteurs qui peuvent influencer fortement le cours de nos actions catégorie A. Par ailleurs, les marchés boursiers connaissent parfois de fortes variations quant aux cours et aux volumes des actions transigées des entreprises sans que ces variations ne soient directement reliées aux performances intrinsèques des entreprises.

Nos actions catégorie A pourraient être diluées

En date des présentes, deux débetures convertibles d'un montant total en capital de 993 706 \$ sont en circulation. Elles peuvent être converties en un nombre maximal de 823 508 actions catégorie A. Il existe également des options en circulation qui donnent droit à leurs détenteurs respectifs de souscrire à un nombre additionnel total de 7 783 268 actions catégorie A à des prix variant de 0,60 \$ à 6,80 \$ par action avec des dates d'expiration variant du 10 novembre 2011 au 28 août 2014. Finalement, des bons de souscription sont également en circulation, lesquels peuvent être convertis du 30 décembre 2009 au 29 décembre 2011 en un nombre total de 750 000 actions catégorie A à des prix variant de 1,52 \$ à 1,67 \$ l'action, si le cours de l'action sur une base moyenne pondérée est inférieur à 1,50 \$ pour la période débutant le 30 septembre 2009 et se terminant le 29 décembre 2009 inclusivement. Les détenteurs respectifs de ces débetures convertibles, options et bons de souscription ont la possibilité durant la période précédant l'expiration de ces titres d'exercer les privilèges de conversion qui s'y rattachent et de profiter ainsi d'une hausse du prix de nos actions catégorie A ; dans un tel cas, cela entraînera une dilution de l'intérêt des autres actionnaires. Si nous clôturons notre placement privé auquel il est fait référence précédemment, il en résultera une dilution pour les actionnaires actuels. De plus, comme il a déjà été indiqué précédemment, nous pourrions devoir recueillir des fonds additionnels par l'entremise d'un placement privé ou d'une émission publique d'actions, ce qui aurait également un effet dilutif de l'intérêt des actionnaires actuels.

L'augmentation du nombre d'actions catégorie A en circulation suite à l'exercice des titres convertibles et la vente potentielle de ces actions, de même que la possibilité d'un placement privé ou d'une émission publique d'actions, pourraient avoir un effet à la baisse sur le cours de nos actions catégorie A. De plus, toute augmentation du nombre d'actions émises et en circulation diminuerait proportionnellement le pouvoir de vote des actionnaires actuels.

8. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

En date du 1^{er} juillet 2008, la Société a adopté les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) des chapitres 1400 « Normes générales de présentation des états financiers », 1535, « Informations à fournir concernant le capital », 3031, « Stocks », 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863, « Instruments financiers – présentation ».

Le chapitre 1400 exige de la direction, lors de l'établissement d'états financiers, qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Toute incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation doit être indiquée. La direction est d'avis qu'il n'existe aucune incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Le chapitre 1535 prescrit les exigences relatives à la présentation d'informations qualitatives et quantitatives qui permettent aux utilisateurs d'états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de la Société (voir note 27 afférente aux états financiers sur la gestion du capital).

Le chapitre 3031 prescrit le traitement comptable des stocks et fournit des lignes directrices sur la détermination des coûts des stocks. Conformément aux règles de transition relatives à l'adoption de cette nouvelle norme, la Société a ajusté le solde des bénéfices non répartis tout comme si les nouvelles normes avaient été utilisées dans le passé, sans retraiter par ailleurs les chiffres comparatifs des exercices précédents. En conséquence, les ajustements suivants ont été inscrits aux états financiers consolidés au 1^{er} juillet 2008 :

- Augmentation de 49 243 \$ des stocks.
- Diminution de 49 243 \$ du déficit.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Ces chapitres ne traitent que des informations à fournir et de leur présentation et n'ont aucune incidence sur les états financiers de la Société (voir note 28 afférente aux états financiers).

Modification future de conventions comptables

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR, tels qu'ils sont utilisés par les sociétés ouvertes, seront modifiés et alignés progressivement sur les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») sur une période s'échelonnant jusqu'en 2011. La Société devra utiliser les normes convergentes dans la présentation de ses états financiers intermédiaires et annuels s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société se convertira aux nouvelles normes selon les échéanciers fixés par ces nouvelles règles et surveillera étroitement tous les changements découlant de cette convergence.

En janvier 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La Société évalue présentement l'effet de l'adoption de cette nouvelle norme.

En janvier 2009, l'ICCA a publié les chapitres 1582 « Regroupements d'entreprises », 1601 « États financiers consolidés » et 1602 « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582 sera en convergence avec l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1601 reprendra les exigences du chapitre 1600 « États financiers consolidés », autres que celles touchant les participations sans contrôle. Enfin, le chapitre 1602 sera en convergence avec les dispositions de l'International Accounting Standards (« IAS ») 27, « États financiers consolidés et individuels », concernant les participations sans contrôle.

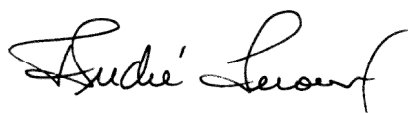
Le chapitre 1582 s'applique aux opérations où l'acquéreur obtient le contrôle d'une ou de plusieurs entreprises. Le terme « entreprise » est défini plus largement que dans la norme existante. La plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge, y compris les passifs éventuels considérés comme « improbables », seront évalués à leur juste valeur. Toute participation dans l'entreprise acquise détenue avant l'obtention du contrôle sera réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, ce qui élimine la nécessité de prévoir des indications sur les acquisitions progressives. Une acquisition comportant des conditions avantageuses donnera lieu à la comptabilisation d'un gain. Les coûts d'acquisition doivent être passés en charges.

En vertu du chapitre 1602, toute participation ne donnant pas le contrôle sera comptabilisée comme une composante distincte des capitaux propres. Le calcul du résultat net ne comporte aucune déduction au titre des participations sans contrôle. Le résultat net sera plutôt réparti entre les participations donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

Les nouvelles normes en vertu des chapitres 1582, 1601 et 1602 entreront en vigueur aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

Le président du conseil
et chef de la direction

Le vice-président et chef
de la direction financière,



ANDRÉ LEROUX



ÉRIC FAVREAU

Le 24 septembre 2009